

Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés



Sommaire

LE SEMOCTOM une collectivité au service du territoire

- 5 – Compétences
- 5 – Gouvernance
- 7 – Territoire
- 8 – Chiffres clés 2020
- 9 – Le bilan 2020 : objectifs et résultats de la Loi TECV
- 10 – Les actions menées en 2020
- 14 – Crise COVID : Les impacts
- 15 – Projets 2021

INDICATEURS techniques

- 17 – Prévention des déchets ménagers et assimilés
- 24 – La collecte et le traitement des déchets
- 40 – Synoptique des flux en 2020

INDICATEURS financiers

- 43 – Données budgétaires de l'année 2020
- 53 – Indicateurs compta-coûts 2020

DONNÉES sociales

- 55 – Emplois et effectifs 2020
- 58 – La qualité de vie au travail
- 60 – L'action sociale



Jean-François AUBY

Le mot du Président

L'année 2020 a été celle du renouvellement des instances du SEMOCTOM pour une durée de 6 ans. Suite aux élections municipales et malgré leur report du fait de la pandémie, une nouvelle assemblée s'est installée le 31 juillet 2020.

Je suis heureux d'avoir réuni une équipe de 57 délégués syndicaux dont 13 vice-présidents volontaristes et animés d'une envie positive pour le territoire. Ils m'ont accordé leur confiance en m'élisant Président pour mener à bien les grands projets du syndicat, je les en remercie. Un de ces vice-présidents, Jean-François Broustaut, nous a quittés il y a quelques semaines. Je tiens, au nom du syndicat, à rendre hommage à sa personne et à son action.

L'objectif premier de cette nouvelle mandature est d'atteindre zéro déchet valorisable enfoui en 2026. Et cela doit également être rendu possible en maîtrisant les coûts de gestion des déchets.

Cette année 2020 aura surtout été marquée par la crise de la COVID-19. Les projets structurants menés par le SEMOCTOM en ont fortement été impactés : collecte séparée des déchets alimentaires, construction des centres de transfert et du bâtiment de sur-tri, étude d'optimisation et de refonte du service collecte, feuille de route Économie Circulaire. Évidemment nous avons dû absorber des surcoûts importants liés à cette crise. Néanmoins, dans ce contexte si particulier, toutes les équipes du syndicat sont parvenues à assurer la continuité du service public, 100% des services ont été maintenus et nous pouvons saluer les agents du SEMOCTOM qui ont su s'adapter et faire évoluer leurs conditions de travail pour cela.

2020 est également une année cible pour les premiers objectifs fixés par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte. À savoir une baisse de 10% des déchets ménagers entre

2010 et 2020 et un taux de recyclage de ceux-ci à hauteur de 55%. Malgré toutes les actions entreprises, nous sommes encore loin de ces objectifs. En effet, avec un ratio de 540 kg de déchets produits par habitant, nous avons constaté depuis 2010 une hausse de +3,8% (pour -10%) et un taux de recyclage de 44% (pour 55%).

De plus, le SEMOCTOM, à l'instar de tous les syndicats de collecte et de traitement des déchets, est confronté à une contrainte forte liée à :

- l'augmentation extrêmement importante du coût du traitement des ordures ménagères résiduelles assortie d'une hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP),
- la baisse régulière de la revente des matériaux recyclables due à un marché extrêmement déprimé pour une durée significative.

Ainsi, devant des tonnages qui augmentent chaque année, des marges de manœuvre financières qui s'effacent, des structures de coûts en inflation constante, on peut affirmer que le système actuel de gestion des déchets est arrivé sur une ligne de crête. Une métamorphose de ce modèle est indispensable dans laquelle la réduction des déchets, l'action citoyenne et collective seront incontournables. C'est pourquoi je tiens à réaffirmer que réduire les déchets devient une priorité, tant environnementale qu'économique. Et que cette question est l'affaire de chacun d'entre nous. Pensons-y ! C'est ensemble que nous devons œuvrer pour l'avenir de notre territoire. Très bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-François AUBY,
Président du SEMOCTOM



LE SEMOCTOM une collectivité au service d'un territoire



1. COMPÉTENCES

Prévention

- **Aider à la création et au développement** des recycleries sur le territoire
- **Soutenir les initiatives locales** et les actions éco-responsables en matière de réduction des déchets et d'économie circulaire
- **Mettre à disposition des outils** permettant d'éviter la production de quantités significatives de déchets
- **Accompagner les expériences** de réduction ou de valorisation in situ des déchets

Collecte des déchets

- **Collecte des déchets ménagers** de l'ensemble des foyers
- **Collecte des déchets assimilés des professionnels**
- **Collecte sélective en porte à porte** et en apports volontaires
- **Collecte sur les déchèteries**

Traitement des déchets

- Transport des déchets ménagers et assimilés vers le centre de transfert de Saint-Léon (sauf transport direct) puis vers les centres de traitement et/ou de valorisation
- Traitement des déchets ménagers et assimilés collectés sur le territoire conformément à la législation : valorisation des déchets issus des collectes sélectives (centre de tri...).



2. GOUVERNANCE

Le SEMOCTOM est administré par un Comité Syndical composé de 57 délégués. Ces délégués sont les représentants élus par les conseils communautaires des Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération membres. Le Comité Syndical définit la politique du syndicat, vote le budget, décide des investissements à réaliser et des modalités de gestion du service. Les décisions sont prises par l'assemblée délibérante du syndicat à l'unanimité ou à la majorité. Il se prononce sur les demandes d'adhésion et de retrait des collectivités. Il élit le Président, les Vice-Présidents ainsi que les 5 membres de la Commission d'appel d'offres placée sous l'autorité du Président du SEMOCTOM.

RENOUVELLEMENT de l'Assemblée Délibérante



L'année 2020 a été marquée par le renouvellement des instances de décisions du SEMOCTOM. Suite aux dernières élections municipales, une nouvelle équipe est en place depuis le 31 juillet 2020. Le nouveau Président du SEMOCTOM pour la mandature 2020-2026 est Jean-François Auby, conseiller municipal de la Mairie de Cénac et délégué de la communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.





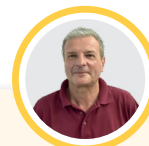
Jean-François AUBY
Président du SEMOCTOM



Jean-Luc LAMAISON
1^{er} Vice-Président
Délégation : Relations institutionnelles et communication avec le territoire dont la lutte contre les dépôts sauvages



Pascal LABRO
2^e Vice-Président
Délégation : Collecte et apport volontaire des déchets, exploitation et optimisation



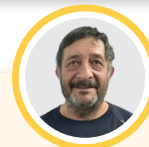
Pierre RIBEAUT
3^e Vice-Président
Délégation : Sites, travaux et ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)



Alain BARGUE
4^e Vice-Président
Délégation : Déchèteries, exploitation et amélioration, nouvelle déchèterie



Frédéric LATASTE
5^e Vice-Président
Délégation : Finances et tarifications



Jean-François BROUSTAUT*
6^e Vice-Président
Délégation : Centre de tri et consignes de tri

* Jean-François BROUSTAUT est décédé le 18 avril 2021



Régis PUJOL
7^e Vice-Président
Délégation : Valorisation et filières



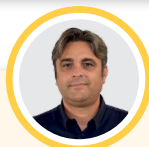
Céline BAGOLLE
8^e Vice-Présidente
Délégation : Prévention des déchets, réemploi



Pierrick BALLESTER
9^e Vice-Président
Délégation : Commande publique



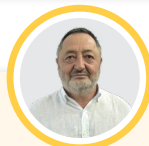
Nathalie MAVIEL
10^e Vice-Présidente
Délégation : Redevances et incitativité



Nicolas TARBES
11^e Vice-Président
Délégation : Optimisation et données intelligentes (systèmes d'information)



Marc JOKIEL
12^e Vice-Président
Délégation : Ressources humaines et santé / sécurité



Pierre COTSAS
13^e Vice-Président
Délégation : Prospective

COMITÉ SYNDICAL : **57** DÉLÉGUÉS
BUREAU : **14** MEMBRES
COMPOSÉ DU PRÉSIDENT ET DES
13 VICE-PRÉSIDENTS

3. TERRITOIRE

Le territoire dessert 85 communes, est composé de 7 communautés de communes (CDC) et d'1 communauté d'agglomération (CA).

La densité de population sur le territoire du SEMOCTOM est de 166 habitants au km² tandis que celle de Bordeaux est supérieure à 4 500 habitants au km².

L'habitat est essentiellement péri-urbain et semi-rural. Le taux d'habitat collectif est faible (inférieur à 5%).

Population

	2019	2020	Évolution
Population INSEE	105 411	106 504	+ 1,04 %
Population desservie au 31/12/2020*	109 052	110 509	+ 1,34 %

* Population municipale INSEE (N-3) + habitants des nouveaux lotissements construits sur les années N-3, N-2, N-1 et pendant l'exercice en cours qui ont fait l'objet de conventions.

Cette population est prise en compte pour le calcul des ratios techniques et financiers.



4. CHIFFRES CLÉS 2020

Territoire

-  **110 509** HABITANTS
(population desservie au 31/12/2020)
-  **85** COMMUNES RÉPARTIES
sur 7 CDC et 1 CA
-  **1** CENTRE DE TRANSFERT
-  **6** DÉCHÈTERIES

Résultats



-  **540,5** KG/AN/HAB DE DÉCHETS TRAITÉS
-  **30,1%** TAUX D'ÉQUIPEMENT COMPOSTEURS - **758** COMPOSTEURS DISTRIBUÉS
-  **37** ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS DONT **6** DIGITALISÉES
-  **34 830** PERSONNES SENSIBILISÉES à la prévention et aux déchets
-  **46** ACTEURS SENSIBILISÉS (entreprises, associations, collectivités)

Données sociales





-  **142** AGENTS
-  **83 %** D'HOMMES ET **17 %** DE FEMMES
(Taux d'absentéisme : 7%)

Données techniques


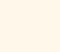


COLLECTE

-  **59 732 T** DE DÉCHETS COLLECTÉS
-  **+ 3,6%** DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA) depuis 2010 en kg/an/hab

VALORISATION : 89,20%

-  **29,9%** VALORISATION MATIÈRE
-  **16,5%** VALORISATION ORGANIQUE
-  **42,8%** VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
-  **10%** ENFOUISSEMENT

Données financières

-  **19 158 817,71 €** DÉPENSES RÉALISÉES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT
-  **7,98 %** TAUX D'ÉPARGNE BRUT
-  **10,07 ANS** CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT
-  **98,03 € HT** COÛT AIDÉ PAR HABITANT



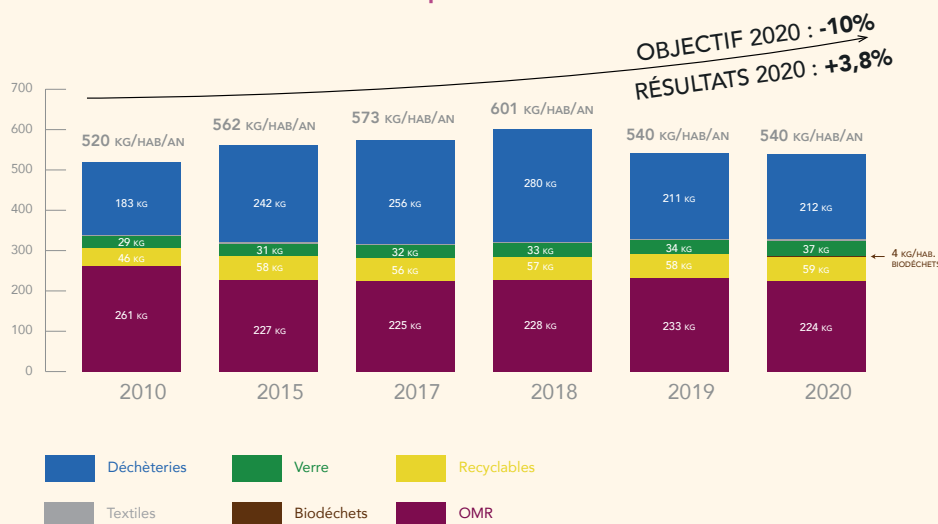
5. LE BILAN 2020: OBJECTIFS ET RÉSULTATS DE LA LOI TECV

LES OBJECTIFS DE LA LOI DU 17 AOÛT 2015 :

- **réduire de 10%** les déchets ménagers en 2020 (base 2010) ;
- **réduire de 50%** les déchets admis en installations de stockage en 2025 (base 2010) ;
- **porter à 55%** les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique en 2020 ; puis à 65% en 2025 (base 2010) ;
- **recycler 70%** des déchets du BTP (2020).

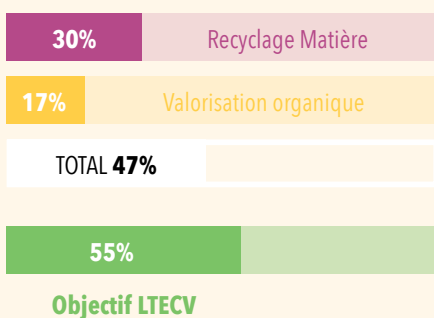


Évolution des Déchets Ménagers et Assimilés depuis 2010



Malgré des évolutions notables ces deux dernières années, cela n'a pas suffi à absorber les fortes augmentations d'après crise économique. Bien que les ordures ménagères résiduelles aient baissé de -14% entre 2010 et 2020, les déchets totaux ont quant à eux augmenté de +3,8%. L'objectif de réduction des déchets assigné par la Loi de Transition énergétique n'est pas atteint. Le prochain objectif est fixé par la Loi AGECE à -15% en 2030 (base 2010).

Recyclage matière et organique



Là encore, l'objectif de recyclage n'est pas atteint, malgré l'augmentation des tonnages du tri et du verre et les nombreuses filières de recyclage créées en déchèterie. Un effort conséquent devra être fourni pour atteindre le prochain objectif à savoir 65% de recyclage en 2025.

6. LES ACTIONS MENÉES EN 2020

La collecte séparée des déchets alimentaires : une année réussie !

Le 20 janvier 2020 a vu le démarrage d'une nouvelle collecte, celle des déchets alimentaires sur 3 communes de la CDC du secteur de Saint-Loubès : Beychac-et-Cailleau, Saint Sulpice-et-Cameyrac et Saint-Loubès soit près de 17 000 habitants.

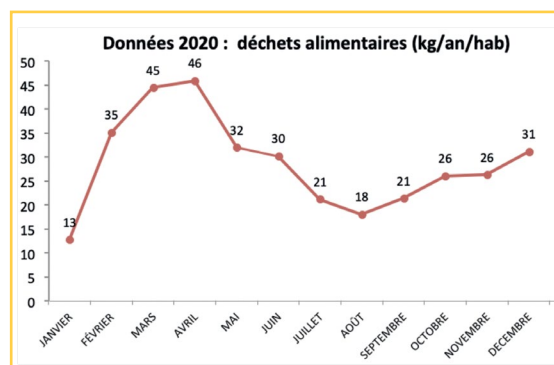
Ainsi les habitants de ces 3 communes bénéficient de :

- **1 collecte par semaine** de leurs déchets alimentaires
- **1 collecte tous les 15 jours** de leurs emballages et papiers
- **1 collecte tous les 15 jours** des ordures ménagères résiduelles



Le confinement a marqué l'arrêt de nos actions terrain qui auraient été nécessaires pour pallier les dysfonctionnements : bacs d'ordures ménagères ou bacs de tri à remplacer (taille trop réduite), informer et conseiller sur les règles de tri, alerter sur les comportements déviants (dépôts en dehors des bacs...).

Toutefois, la collecte a été un vrai succès sur les 5 premiers mois avec des collectes de déchets alimentaires de 12 à 13 tonnes par semaine soit 46 kg/an/habitant, certainement un effet du confinement (et ce malgré la fermeture des écoles et restaurants). Les tonnages ont ensuite chuté du fait notamment des premières chaleurs qui ont provoqué l'apparition de désagréments (odeurs, insectes, asticots) très tôt dans l'année (dès le mois de mai), provoquant ainsi l'abandon du tri par de nombreux foyers.

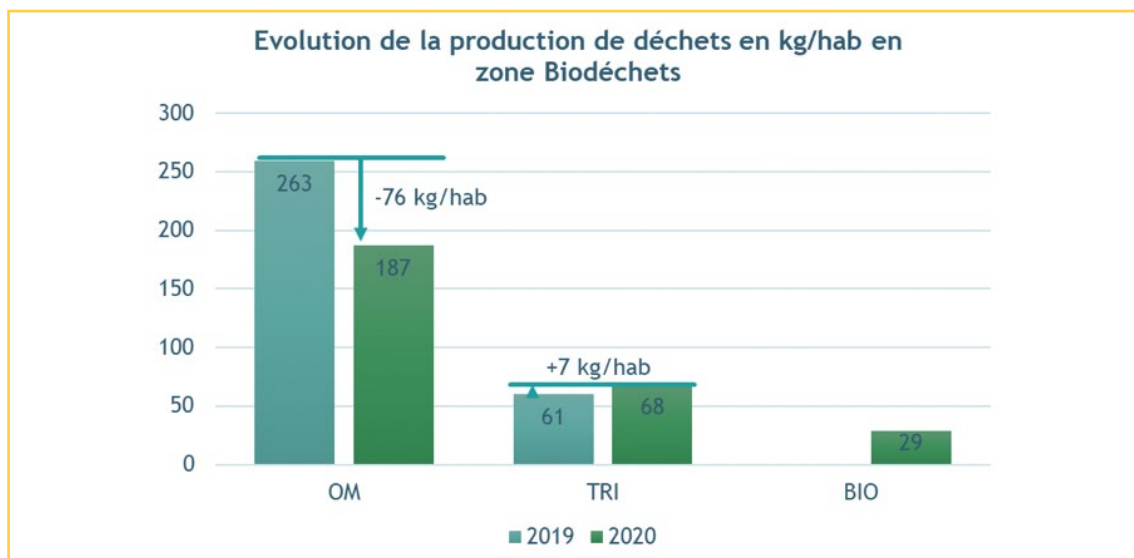


Organisation de 3 réunions publiques : environ **800 participants** au total



Equipement de **85% des foyers** en 4 mois

Plus de la moitié des habitants (**55%**) présente le bac marron (déchets alimentaires) chaque semaine.



Dès le début du mois de juin, une équipe de 2 à 3 agents a été dépêchée sur place. Les chargés de prévention et d'animation au SEMOCTOM ont pu ainsi proposer des solutions aux ménages en difficulté (conseils de tri, bacs d'ordures ménagères conformes à leur production ...). Ils ont également distribué des cartes d'accès aux bio-bornes pour faciliter le tri des restes alimentaires pendant l'été.

AU TOTAL, 211 SITUATIONS ONT ÉTÉ TRAITÉES EN 2,5 MOIS DE PRÉSENCE TERRAIN.

BILAN

Les résultats de ce projet pour l'année 2020 sont tout de même excellents avec :



Une augmentation du tri dans les bacs jaunes de + 7kg/hab (+ 12%)





Une réduction des ordures ménagères de -76kg/habitant soit -29%

Une réduction totale des déchets collectés en porte à porte de -13% (-40kg/habitant)

LES BIO-BORNES

25 BORNES INSTALLÉES, 10 BORNES = 66% D'UTILISATION



586 CARTES DISTRIBUÉES, ET 277 UTILISATEURS DES BORNES

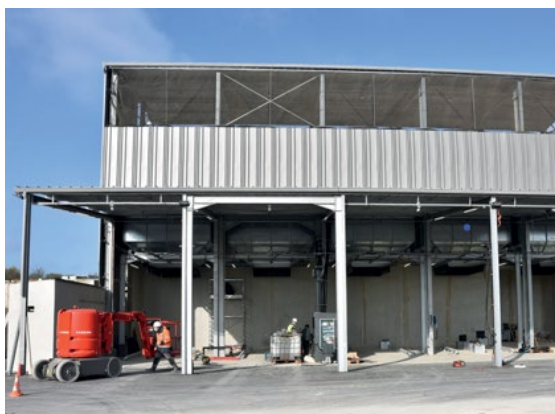
La construction des nouveaux centres de transfert: le lancement des travaux !

À la suite de l'incendie survenu en août 2018, une étude a été menée pour réorganiser les activités de transferts des déchets sur le site de Saint Léon. Accompagné par un AMO, le SEMOCTOM a défini son programme et a sélectionné son architecte MOE en octobre 2019.

Les travaux auraient dû être lancés et terminés en 2020, mais les effets de la crise sanitaire ont retardé le planning.

Les nouveaux bâtiments comprennent :

- Un transfert gravitaire direct en semi-remorque automatisé pour les ordures ménagères, recyclables, verre et biodéchets



- Un vidage au sol et reprise au chargeur pour les encombrants, le bois



OBJECTIFS :

- Optimiser le transfert des ordures ménagères et des recyclables
- Créer un transfert évolutif et de nouvelles activités de tri (bois/encombrants)
- Réduire le coût de transit, cible à environ 8€ HT/tonne transférée
- Maîtriser le risque incendie



DATES CLÉS

Date de publication du marché : 05/03/2020

Date de notification des marchés : 01/07/2020

Début d'exécution des travaux : 07/07/2020, durée 8 mois

Date prévisionnelle de fin des travaux : 10/03/2021 (retard)

Montant des travaux : 3 924 884,42 € TTC

Date de mise en service réelle :

- Quais gravitaires : 15 Mars 2021
- Bâtiment de sur-tri : début juillet 2021

En route vers l'économie circulaire !

Le Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage aura permis au SEMOCTOM de construire et d'animer un plan d'actions global autour des thématiques de l'économie circulaire. À la suite de ces 3 années, le syndicat s'est engagé dans une stratégie territoriale d'économie circulaire pour poursuivre le travail engagé et atteindre les objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et de la Loi Anti-Gaspillage de 2020. En 2019 le SEMOCTOM a été retenu par l'ADEME pour un accompagnement à la labellisation au Référentiel Économie Circulaire.

Ce référentiel permet d'élaborer un projet territorial autour des ressources et de l'économie circulaire qui constituera la feuille de route pluriannuelle du syndicat. À la suite d'un diagnostic réalisé en septembre 2019, 5 ateliers participatifs de travail d'auto-évaluation et de définition des enjeux ont été organisés jusqu'en juin 2020.

C'est ainsi que la **feuille de route Économie Circulaire** : vers un territoire économe en ressources a été définie et portée à la **délibération des élus le 10 Mars 2020**. Ce travail a également été soumis à une labellisation avec audit mené par un cabinet mandaté par l'ADEME. **Le SEMOCTOM a été labellisé au 1^{er} palier du référentiel Économie Circulaire et fait partie de 16 territoires pionniers français.**

FEUILLE DE ROUTE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU SEMOCTOM

ENJEUX

- **Renforcer** la pédagogie et la formation
- **Accélérer** la réduction des OMR et DMA
- **Ouvrir** la gouvernance
- **Renforcer** les liens avec les collectivités
- **Saisir** les opportunités

OBJECTIFS

- **Atteindre** les performances environnementales
- **Maîtrise des coûts** équilibrée
- **Être facilitateur** de développement économique

LEVIERS

- **Réduire** les déchets en priorité
- **Favoriser** la valorisation organique et matière
- **Adapter** le service et le différencier selon les situations

LABELLISATION DE 1^{ER} PALIER EN JUIN 2020
16 TERRITOIRES EN FRANCE



7. CRISE COVID: LES IMPACTS

Mise en place d'une cellule de crise

- Réunion quotidienne et suivi de tableaux de bord des présents
- Forte implication des élus et des agents
- Communication hebdomadaire auprès élus du territoire
- Publication régulière d'information sur les réseaux sociaux

Les mesures décidées durant tout l'état d'urgence

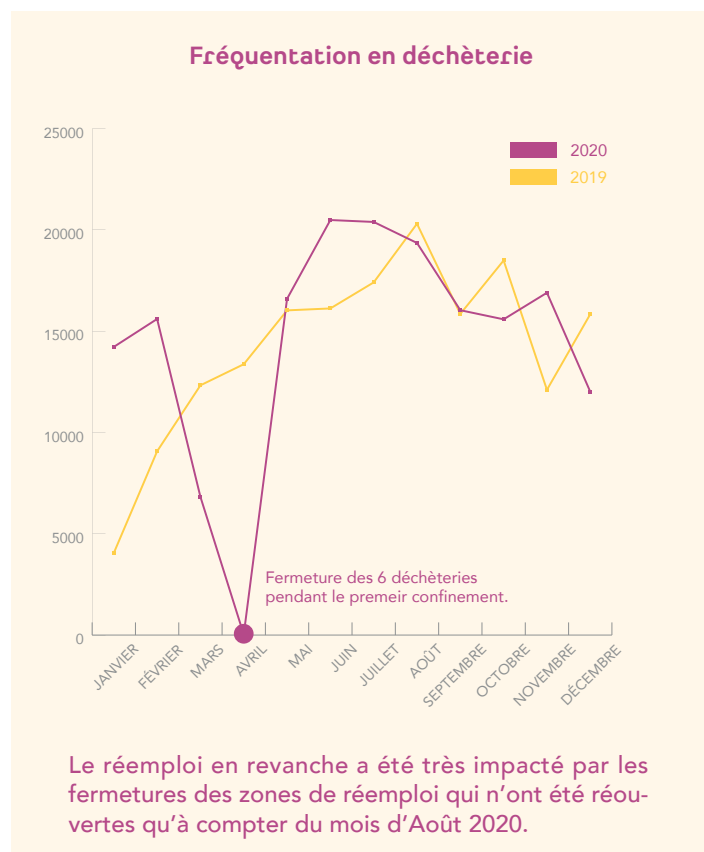
- Mise en place d'un protocole sanitaire: cheminement, nettoyage et désinfection des véhicules et des locaux
- Mise en place d'un Plan de Continuité de l'Activité
- Organisation des départs cadencés: 2 à 3 équipages toutes les 15 minutes
- Prise de poste et transmission des consignes en extérieur



- Mise en place de télétravail pour 100% des postes le permettant en 2 jours
- Maintien de l'accueil téléphonique
- Maintien de l'accueil des professionnels et communes en déchèterie
- Fabrication de 1 000 masques certifiés Afnor CAT1 par une entreprise de Latresne

L'impact sur l'activité

- Maintien de toutes les collectes en porte à porte et apport volontaire
- Forte réactivité et implication des agents de collecte
- 17 agents réaffectés pour soutenir l'activité collecte durant le 1^{er} confinement et lors de la réouverture des déchèteries
- Recrutements de 6 agents de fin mai à fin Juillet en renfort sur les déchèteries
- Développement des formations à distance, webinaire et visioconférences



8. PROJETS 2021

Les projets majeurs qui seront menés durant l'année

L'ÉTUDE DE REFONTE DU SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS

Cette étude lancée en octobre 2020 devra établir des scénarios pour transformer le dispositif de collecte actuel afin d'une part de répondre aux enjeux environnementaux nationaux (dont nous sommes encore loin) et d'autre part d'optimiser les coûts du service public pour une fiscalité maîtrisée.

Une étude en 3 phases qui débutera : avec un diagnostic territorial, puis une longue concertation et contribution du territoire, avec des forums grand public et des ateliers participatifs.

À la suite de quoi, une modélisation de scénarios sera réalisée pour un choix politique attendu fin 2021. Les scénarios feront l'objet d'une évaluation technique, économique et financière pour alimenter les prospectives du SEMOCTOM.

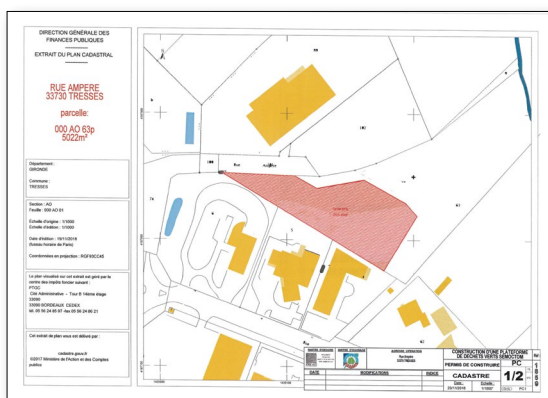


LA DÉCLINAISON DE LA FEUILLE DE ROUTE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

À la suite de la validation de la feuille de route, il est désormais temps de la rendre opérationnelle en inscrivant les actions programmées pour atteindre les objectifs attendus.

Une partie des actions devront rejoindre l'étude refonte du service qui va établir des scénarios en concertation avec le territoire.

Cette feuille de route sera également à l'origine des planifications pluriannuelles en investissement et fonctionnement permettant de projeter le projet politique du SEMOCTOM à 2026.



LA CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME DE TRESSSES

Un terrain a été acquis en 2020 pour offrir un service supplémentaire aux habitants du SEMOCTOM afin de leur permettre de mieux gérer la fin de vie de leurs matériaux de déconstruction et d'offrir des solutions de réemploi et de réutilisation pour favoriser l'économie circulaire.

Du côté des végétaux, il sera possible de trier les branches des tontes, d'envisager la récupération de bois, cagettes, palettes. Un espace de broyage est prévu pour permettre aux habitants d'avoir accès à cette ressource et de favoriser le jardinage naturel.

LA CONCEPTION D'UN LIEU HYBRIDE À SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Sur un terrain acheté en 2020, ce nouvel équipement aura pour objectif de promouvoir le réemploi et la prévention afin de réduire les déchets et faire changer le comportement des habitants. Cet écosystème permettra de développer des activités autour du réemploi, de la réutilisation et de proposer de nouvelles filières de recyclage assorties d'expérimentations.

Ce lieu hybride mixera ainsi porteurs de projets, activités établies, laboratoires, ainsi que le recyclage des matières non réemployées.

Ce nouvel équipement devra remplacer la fonction d'une déchèterie pour massifier le réemploi et la réutilisation et porter à une part infime le traitement ultime de fin de vie des matériaux restants.

LES INDICATEURS techniques



1. PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

La prévention est la somme de toutes les actions permettant d'éviter et de réduire la production des déchets.

Les actions réalisées en 2020

Durant l'année 2020, les actions visant à réduire les quantités de déchets collectés sur le territoire ont été fortement impactées par la crise sanitaire de la COVID 19.

LE COMPOSTAGE

Cette augmentation suit la tendance nationale sans doute renforcée par le confinement et la prise de repas à domicile. Au total sur le territoire, 33 267 habitants pratiquent le compostage grâce à un équipement du SEMOCTOM.

Les retours des pesées réalisées par les foyers volontaires indiquent environ 58 kg/an et par habitant détournés de la poubelle ordinaire, soit un total de 1930 tonnes détournées de l'incinération. En extrapolant, si la totalité des foyers compostaient, 6410 tonnes de déchets organiques seraient détournées de l'incinération.

**758 COMPOSTEURS
DISTRIBUÉS**
+24% PAR RAPPORT À 2019
**30,1% DE FOYERS
ÉQUIPÉS**



Distribution gratuite de compost

Afin de renforcer le développement du compostage sur le territoire, le SEMOCTOM organise des distributions gratuites de compost auprès des habitants. Les distributions réalisées habituellement au mois d'avril sur les déchèteries à l'occasion de la journée mondiale de la terre et lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets au mois de novembre n'ont pas pu se tenir en raison du confinement.

Seule une distribution de compost a été réalisée sur la déchèterie de Saint-Loubès en septembre durant une opération de réassort des loubèsiens en sacs kraft pour la collecte des biodéchets.

15 TONNES DISTRIBUÉES
**150 PERSONNES
SENSIBILISÉES**



LE BROYAGE DES BRANCHAGES

Depuis 2018, un service de broyage en régie est proposé sur des plateformes communales recevant les branchages des habitants et des services techniques des communes. Ce service est destiné à détourner les branchages des déchèteries. En effet, chaque jour d'intervention permet d'éviter environ 100 m³ de branchages apportés et donc de supprimer la rotation de 3 caissons, soit pour 2019 un évitement de 231 caissons.

Le broyage permet également de favoriser l'utilisation in situ du broyat produit. Les communes et les habitants peuvent l'utiliser gratuitement pour des pratiques de jardinage au naturel, évitant ainsi l'utilisation des produits phytosanitaires. Cette pratique permet également de lutter contre le brûlage des végétaux, interdit en Gironde.

Les déchèteries ayant été fermées pendant le 1^{er} confinement, les mairies ont été sollicitées pour ouvrir de nouvelles plateformes pour désengorger les déchèteries.


180,4 TONNES DE BROYAT PRODUIT
120 JOURS D'ACTIVITÉ
34 PLATEFORMES EN FONCTIONNEMENT
26 COMMUNES DESSERVIES

En 2020, 34 plateformes sont en fonctionnement (2 communes ont plusieurs plateformes), cela représente 26 communes équipées ou ayant accès à une plateforme. 12 nouvelles sont en projet pour 2021.

Afin de développer l'adoption de ces nouvelles pratiques et dans le cadre du déploiement du projet OPréVert (financé par l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine), le SEMOCTOM a organisé avec l'association *Au ras du sol*:

- **2 modules de sensibilisation à destination des élus** sur l'accompagnement aux changements de pratiques et la gestion des végétaux communaux

96 ÉLUS SENSIBILISÉS DONT 54 EN VISIO

 07 février 2020 et 13 novembre 2020 en visio-conférence

- **2 deux demi-journées de formation à destination des agents techniques** sur la gestion intégrée des déchets verts dans les pratiques communales

 23 janvier 2020 et 17 décembre 2020

AU TOTAL 44 AGENTS ONT ÉTÉ FORMÉS.



LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

Le SEMOCTOM organise régulièrement sur son territoire des modules de sensibilisation en milieux scolaires et périscolaires en intervenant à la demande des enseignants pour sensibiliser les élèves à l'environnement et à la prévention des déchets. La crise sanitaire a conduit à l'annulation de la programmation des opérations de sensibilisation des jeunes publics dans les écoles du territoire. Seules, 21 animations pédagogiques se sont tenues dans les écoles de Quinsac, Nérigean, Grézillac et La Sauve (Maison Familiale Rurale). Le SEMOCTOM a également participé à 2 opérations « Nettoyage de la nature » organisées par l'école de Quinsac en avril.

Le spectacle pour enfants autour de l'avenir des déchets prévu initialement sur 2019 s'est déroulé le 21 janvier 2020 auprès des élèves primaires de l'école de Saint-Sulpice-et-Cameyrac avec la participation de « Planète Mômes ».



LES ANIMATIONS ET FESTIVALS

Chaque année le SEMOCTOM participe à des animations et accompagne des manifestations culturelles et sportives en apportant son soutien logistique pour la collecte sélective des déchets. Ces manifestations sont aussi l'occasion de proposer aux habitants d'élargir leurs pratiques du tri des matériaux à recycler en dehors de leur domicile.

En raison du COVID-19, le SEMOCTOM a seulement participé aux Forum des associations de Beychac-et-Cailleau, Saint-Sulpice-et-Cameyrac et Saint-Loubès (350 personnes environ ont été sensibilisées) et a réalisé une opération de sensibilisation à la réduction des déchets auprès de l'Association de services aux personnes les Coteaux de Bordeaux sur Pompignac (10 personnes sensibilisées).

Le SEMOCTOM et l'Entre2Mondes envisageaient la tenue d'un festival Zéro Déchet qui a dû être reporté pour cause de COVID.

1 SPECTACLE
23 ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES
614 ENFANTS SENSIBILISÉS



LES OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION SERD

La SERD 2020 en raison du confinement a été totalement digitalisée. Elle s’est déroulée essentiellement sur Internet via les réseaux sociaux, le site du SEMOCTOM et la chaîne Youtube du Syndicat.

7 vidéos ont été diffusées sur le thème de la réduction des déchets présentant des projets et des initiatives locales comme :

- **la couche verte** : proposition de solutions de couches lavables
- **la Quincaille** : projet de quincaillerie solidaire
- **Rizibizi** : la recyclerie de Salleboeuf
- **l'épicerie de l'Entre-deux-Mondes** : une solution de courses en vrac et locale
- **les alternatives de Lilly** : des astuces pour préparer un Noël Zéro Déchet
- **la plateforme de broyage** des déchets verts à Capian
- **l'achat mutualisé d'un broyeur à Cénac** : solution portée par des habitants

Des ateliers en visio-conférence ont été proposés sur les couches lavables, le compostage des déchets alimentaires et 2 tutos vidéos en ligne ont été réalisés en interne sur la fabrication de lingettes démaquillantes, du calendrier de l’Avent.

De nombreux messages touchant à la réduction des déchets ont été relayés sur la page Facebook du SEMOCTOM durant cette semaine. Un appel à candidature a également été lancé auprès des habitants du territoire pour devenir ambassadeur de la prévention des déchets des végétaux en adoptant un kit de haies diversifiées à croissance lente : 12 kits de plantes ont été distribués sur rendez-vous.

Au total les 24 publications sur la page Facebook du SEMOCTOM pendant la SERD ont généré 33378 vues.



LE RÉEMPLOI

Des zones de réemploi sont en place sur toutes les déchèteries accessibles pendant les heures d'ouverture. En 2020, une délibération fixant un cadre de récupération d'objets et de matières à destination des différents acteurs du territoire a été votée.

Le SEMOCTOM propose donc aux acteurs du territoire de venir récupérer dans les déchèteries du syndicat des objets ou des matériaux qui pourraient être réparés et/ou réutilisés.

4 structures associatives sont ainsi partenaires :

- **La Quincaille** porteuse d'un projet de Tiers-lieu de bricolage, inclusif et responsable sur Sadirac au travers d'une quincaillerie proposant une double offre de produits neufs engagés et de seconde main issus pour partie du démantèlement d'objets cassés récupérés en déchèterie.
- **Jeun's Attitude** sur Saint-Quentin de Baron souhaitant fédérer des jeunes de 12 à 20 ans autour de projets tels que le bricolage à partir de matériaux de récupération.



- **GIHP** conduisant des actions auprès des personnes en situation de perte d'autonomie : développement d'une recyclothèque à travers laquelle, ils collectent et reconditionnent des aides techniques non utilisées qui étaient jusqu'alors trop souvent jetées en déchèterie.
- **Entre Acte** œuvrant en partenariat avec l'hôpital de Cadillac à l'installation d'une recyclerie sous forme d'ateliers participatifs à destination de patients de l'hôpital : action centrée sur la réparation de vélos.

D'autres collaborations, retardées par la crise Covid, sont en projet.

En revanche de nombreux porteurs de projets sur du réemploi ou de la valorisation ont sollicité le SEMOCTOM pour un accompagnement dans le cadre de la création de leur activité (Recyclerie à Cadillac, et à Saint-Loubès, Ébénisterie à Frontenac, La Quincaille, la Plastiquerie...).

BILAN

220 KG DE QUANTITÉS DÉTOURNÉES MALGRÉ LES CONTRAINTES COVID



L'EIT

En 2020, le SEMOCTOM a été lauréat de l'appel à projet EIT EITNA de niveau 2: « Conduire une démarche d'EIT et mettre en œuvre des synergies ». L'objectif de ce projet EIT est de contribuer à l'émergence d'une dynamique de coopération entre les acteurs économiques du territoire, pour renforcer la compétitivité de chacun dans une logique de réduction de son impact environnemental. Les différentes synergies pourront prendre la forme de mutualisations (de services, de ressources, d'équipements,...) ou d'échanges (de matières, d'énergies, ...)

Un atelier autour de la gestion de la matière organique a réuni 35 participants le 20 février 2020 à Saint-Léon. Une étude de gisement et d'opportunité de la biomasse du territoire du SEMOCTOM a été réalisée en 2020. Les résultats de cette étude conduisent à envisager une nouvelle forme de valorisation pour la partie ligneuse des déchets verts des déchèteries. Les résultats seront présentés aux élus du territoire en 2021.

5 pistes de réflexion ont été retenues :

- la valorisation en planches du bois des Déchets Verts des entreprises d'espace vert
- la valorisation des ceps de vignes
- la mise en place de plateformes locales de compostage
- la valorisation énergétique de la partie ligneuse des déchets verts (étude biomasse)
- le projet énergétique sur l'hôpital de Cadillac avec méthanisation de leurs déchets (biodéchets et déchets verts)

La crise COVID a empêché la tenue d'autres réunions sur l'année 2020.



LES RÉSULTATS OBTENUS



30,1 % DE FOYERS ÉQUIPÉS
EN COMPOSTEURS

758 COMPOSTEURS DISTRIBUÉS

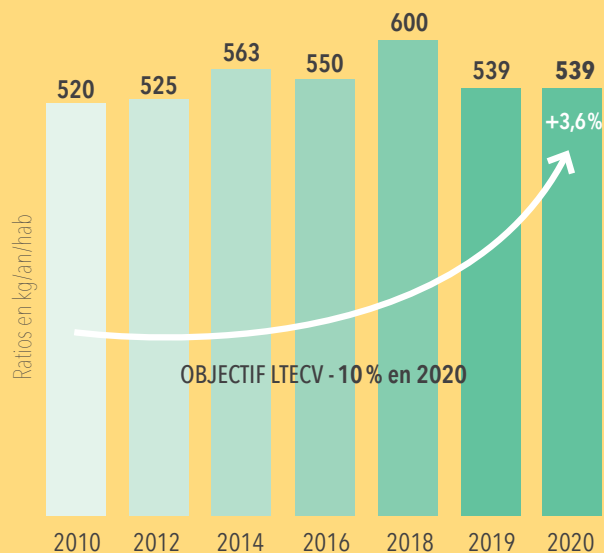
AU TOTAL **14 156** FOYERS
ÉQUIPÉS DEPUIS 2006

- 1 930 TONNES DE MATIÈRES
ORGANIQUES DÉTOURNÉES

34 830 PERSONNES
SENSIBILISÉES À LA
PRÉVENTION DES DÉCHETS

+ 3,6% INDICE DE RÉDUCTION
DES DÉCHETS

Évolution des DMA* en kg/an/hab



* Dans la LTECV, les DMA intègrent les déchets non dangereux inertes et excluent les déchets dangereux

Les projets 2021

PARTENARIATS

Développement de partenariats autour de la récupération d'objets et de matériaux en déchèteries

DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS COMPOSTAGE

1 session de formations tous les 15 jours au SEMOCTOM

FEUILLE DE ROUTE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Déclinaison pluriannuelle de la feuille de route Économie Circulaire comme stratégie politique du SEMOCTOM pour un territoire d'économie circulaire à 2030.

PLATEFORME DE COMPOSTAGE

Ouverture d'une plateforme de compostage à la ferme à Saint-Genès-de-Lombaud

OBJECTIF PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS VERTS (OPRÉVERT)

Mise en fonctionnement de 12 nouvelles plateformes de broyage communales




FESTIVAL ZÉRO DÉCHET

En partenariat avec l'Entre2Mondes

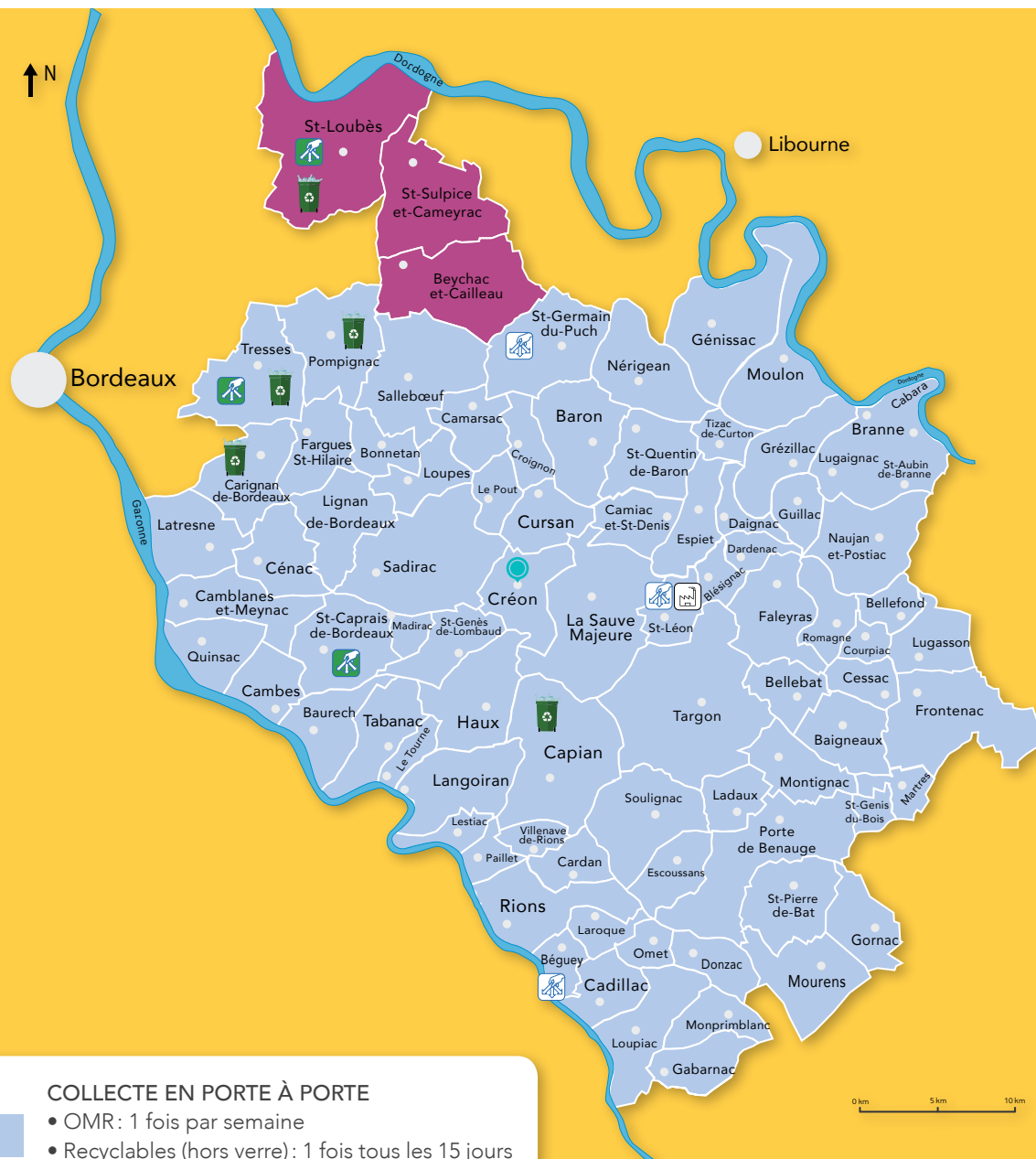
2. LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'organisation du service

L'ensemble des collectes des déchets s'effectue principalement en régie à l'exception des ordures ménagères.

Mode d'organisation	Type de déchet	Mode de gestion	Fréquence	Mode de collecte	Transport	Traitement
 PORTE À PORTE ET APPORT VOLONTAIRE	Déchets alimentaires	100% en régie sur 3 communes	1 fois par semaine	Bacs pucés individuels	100% en régie	100 % PAR PRESTATAIRE PRIVÉ
 PORTE À PORTE	Ordures ménagères	82 % en régie — 18% par prestataire privé	1 fois par semaine (82 communes) — 1 fois tous les 15 jours sur 3 communes	Bacs pucés individuels ou points de regroupement	82 % en régie — 18% par prestataire privé	
	Recyclables hors verre	100% en régie	1 fois tous les 15 jours		100 % en régie	
	Verre	100% en régie sur 5 communes	1 fois par mois	Bacs pucés individuels	100% en régie	
 APPORT VOLONTAIRE	Verre	100% en régie	—	206 PAV (1 borne pour 536 habitants)	100% en régie	
	Textile	100% par prestataire privé		92 PAV	100% par prestataire privé	
 DÉCHETERIE	Jusqu'à 30 catégories de déchets différents triés	100% en régie	—	6 déchèteries	30% en régie 70% par prestataire privé	

Le schéma de collecte



COLLECTE EN PORTE À PORTE

- OMR: 1 fois par semaine
- Recyclables (hors verre): 1 fois tous les 15 jours

- Biodéchets: 1 fois par semaine
- OMR: 1 fois tous les 15 jours
- Recyclables (hors verre): 1 fois tous les 15 jours

COLLECTE EN CENTRE-BOURG

- OMR: 2 fois par semaine
- Recyclables (hors verre): 1 fois tous les 15 jours

- Verre: 1 fois par mois



COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE sur tout le territoire

- Verre
- Textile



CENTRE DE TRANSFERT (Saint-Léon)



DÉCHÈTERIES - Particuliers exclusivement



DÉCHÈTERIES - Particuliers et professionnels

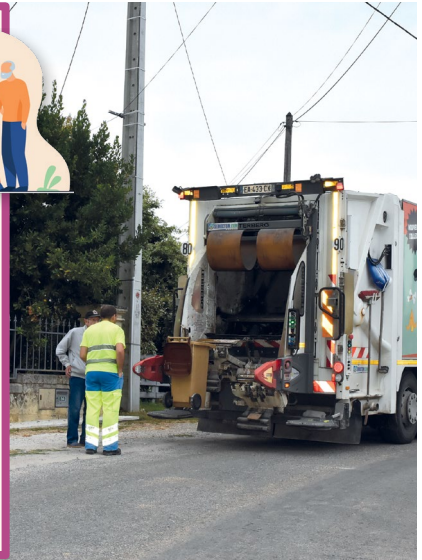
BÉNÉFICIAIRES DU SERVICE

**47 025 foyers* et 389 points
de regroupement de bacs collectifs**

2116 Non ménages dont:

- 85 communes
- 15 établissements publics
- 5 collèges et 1 lycée
- 2010 professionnels

* Le calcul du nombre de foyers est obtenu en divisant la population par 2,35 (donnée INSEE).



Les résultats par flux

LES BIODÉCHETS

Les déchets alimentaires apparaissent dans les flux collectés en 2020. Un total de 412 tonnes a été collecté sur les 3 communes du secteur de Saint-Loubès pour un objectif initial de 550 tonnes. Malgré les difficultés rencontrées durant la crise sanitaire, les résultats sont très satisfaisants. Ces déchets alimentaires, une fois collectés, sont transférés du site de Saint-Léon sur la plateforme de compostage de Saint-Denis de Pile (SMICVAL). Ils font l'objet d'une valorisation organique produisant du compost utilisable en Agriculture Biologique.



La collecte en porte à porte des habitants est réalisée via des bacs de 120 litres avec une cuve réductrice de 60 litres fournis par la collectivité.



Les usagers disposent d'un bioseau ajouré de 10 litres, de sacs kraft et d'un guide de tri complet.



Afin de rendre accessible à l'ensemble des habitants des 3 communes la collecte des déchets alimentaires notamment durant les chaleurs etc..., un dispositif complémentaire en AV a été mis en place: 25 bornes ont été installées pour les lotissements, les centres-bourgs. 586 cartes ont été distribuées.

Trois caractérisations d'ordures ménagères ont été réalisées en interne fin 2020 en présence d'élus. Deux sur les zones de collecte des déchets alimentaires (Saint-Loubès et Saint-Sulpice-et-Cameyrac) dont l'objet était de constater les impacts de la mise en place de la collecte des biodéchets et deux autres sur les communes de Le Tourne et Faleyras afin d'alimenter les réflexions sur la mise en place de solutions pour répondre à l'obligation de tri à la source des biodéchets.



**277 UTILISATEURS DES BORNES.
10 BORNES REPRÉSENTENT
66% D'UTILISATION.**

LES RECYCLABLES HORS VERRE

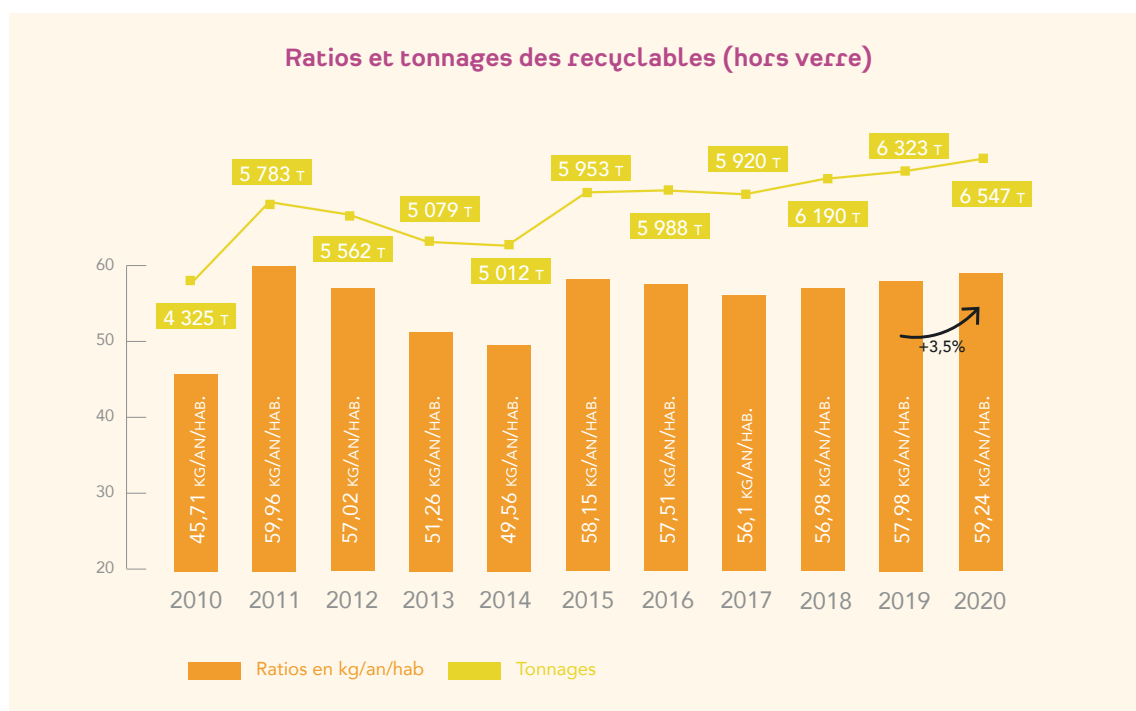
Les recyclables (hors verre) collectés en porte à porte (et quelques bornes d'apport volontaire) et triés ont connu une augmentation de +3,5 % entre 2020 et 2019. Tout comme les ordures ménagères, cette forte hausse est à porter au crédit des gestes de tri de la CDC de Saint-Loubès. En effet, ce secteur porté par la collecte séparée des biodéchets a trié 280 tonnes de plus par rapport à 2019, alors que le reste du territoire relève une baisse de -80 tonnes.

Ainsi l'augmentation de + 3,5 % des recyclables en 2020 provient d'un effort de + 12% sur le secteur de Saint-Loubès et d'une baisse de -1,5% des tonnages sur le reste des communes. C'est ainsi que le ratio par habitant progresse également passant de près de 58kg/hab à 59kg/habitant.

59 KG/AN/HAB
49,5 KG/AN/HAB
DE MOYENNE NATIONALE*

* MODECOM 2017 publié en 2021

Avec la crise sanitaire, la progression de la vente à distance et du « click and collect » a renforcé la proportion de cartons bruns dans les bacs jaunes. D'autre part, la qualité du tri s'est quelque peu détériorée et principalement en fin d'année atteignant un taux de refus de 21,9 % alors qu'il était de 19,3% en 2019. C'est un indicateur qu'il faudra suivre et qui fera également l'objet de sensibilisation auprès des habitants.



Tonnages et filière de valorisation des matériaux dans le centre de tri

Matériaux	Tonnages 2020	Kg/an/hab	Évolution en tonnages 2019/2020	Prestataire recycleurs
Journaux-magazines (papiers mélangés) 1.11	2 095,72	18,96	-12,27%	COVED
Gros de magasins (papiers mélangés) 1.02				
Cartons d'emballages ménagers (EMR)	1818,13	16,45	+ 0,58 %	REVIPAC
Plastiques (Pet Foncé/PEHD/Pet clair)	631,29	5,71	+ 8,89 %	VEOLIA/ACTECO
Acier	292,12	2,64	+ 38,45 %	DECONS
Tetra-briques alimentaires	77,94	0,71	- 16,23 %	REVIPAC
Aluminium	29,10	0,26	+ 29,05 %	SUEZ
Refus de tri (CSR)	1433,21	12,97	+ 17,48 %	VEOLIA Bègles/ VALBOM
Freinte	120,13			
Recyclables non triés (stocks)	49,17			
TOTAL TONNAGES VALORISÉS	6 547			

TAUX DE REFUS : **21,9 %** EN 2020.



LE VERRE

La collecte du verre est principalement réalisée en apport volontaire.

206 PAV (1 BORNE POUR 536 HABITANTS).

Le verre connaît une évolution constante entre 2010 et 2019. 2020 est une année hors norme avec une hausse de +10% des tonnages collectés. Cela peut s'expliquer par la relocalisation à domicile de la consommation du fait de la fermeture des cafés et restaurants du territoire et de la métropole. En effet les Cafés, Hôtels, Restaurants (CHR) possèdent des filières dédiées pour récupérer le verre, leurs tonnages n'étant habituellement pas collectés entièrement par le service public.

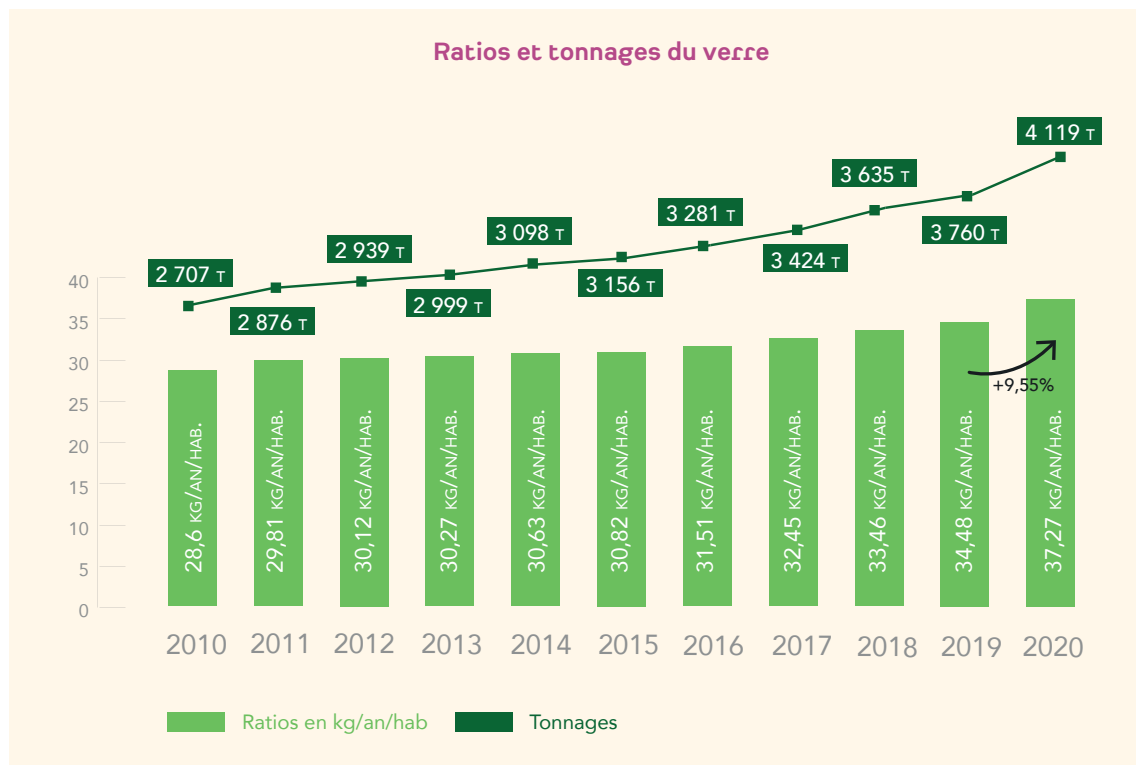
Cependant, les impacts de la crise sanitaire sur le marché du recyclage du verre ont provoqué une baisse de -46% du cours de reprise de cette matière sur le second semestre : prix de reprise de 24,37€/t 1^{er} semestre contre 13,21€/t au 2^e semestre.

Par ailleurs, il existe une collecte du verre en porte à porte réalisée sur 5 communes 1 fois par mois.

**851 TONNES
23 114 HABITANTS
DESSERVIS**

Valorisation du verre d'emballage : il est recyclé à 100%. Il est regroupé sur Saint-Léon avant d'être acheminé vers IPAQ (Izon) pour être valorisé par O-i France.

**4 119 TONNES
37 KG/AN/HAB
31 KG/AN/HAB MOYENNE
NATIONALE**



LES TEXTILES

En 2020 la collecte des vêtements usagés est réalisée par l'association ACTIFRIP (Saint-André-de-Cubzac) dans le cadre d'un marché public.

Au total, 92 conteneurs de récupération des vêtements usagés sont installés sur l'ensemble du territoire.



Année	Total conteneurs	Total population	Total tonnes	Kg/an/hab
2019	92	109 052	424	3,9
2020	92	110 509	377	3,4



3,4 KG/HAB/AN COLLECTÉS

11 KG/HAB/AN GISEMENT NATIONAL



97% DES TEXTILES SONT VALORISÉS DONT 57 % RÉEMPLOYÉS, 25 % EN RECYCLAGE MATIÈRE, 15 % EN VALORISATION ÉNERGÉTIQUE 3% DE REFUS



LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 SUR LES COLLECTES

Durant le premier confinement et sur toute l'année 2020, le service de collecte et traitement des déchets a été maintenu à 100%. Aucune collecte n'a été supprimée ou réduite durant le confinement, du fait d'une part de la mobilisation des équipes de déchèteries (agents d'accueil et chauffeurs) pour renforcer les équipes de collecte, et d'autre part de l'ouverture continue du centre de tri.

Les départs des collectes ont été modifiés, et ce changement perdure, avec un départ de 2 à 3 équipes toutes les 15 minutes, échelonnant ainsi les départs de 4h à 5h15. Cette organisation a permis de réduire les interactions et les rassemblements.

De plus, la distribution en matériel de protection des équipes a pu être réalisée sans interruption du fait d'un stock préexistant en masques et des commandes (masque, gel et gants) anticipées et régulières tout au long de l'année. Un lot de 1 000 masques réutilisables a été fabriqué par une entreprise de Latresne en avril 2020. Cette fabrication a été homologuée par l'Afnor en CAT1.

LES ORDURES MÉNAGÈRES ET RÉSIDUELLES

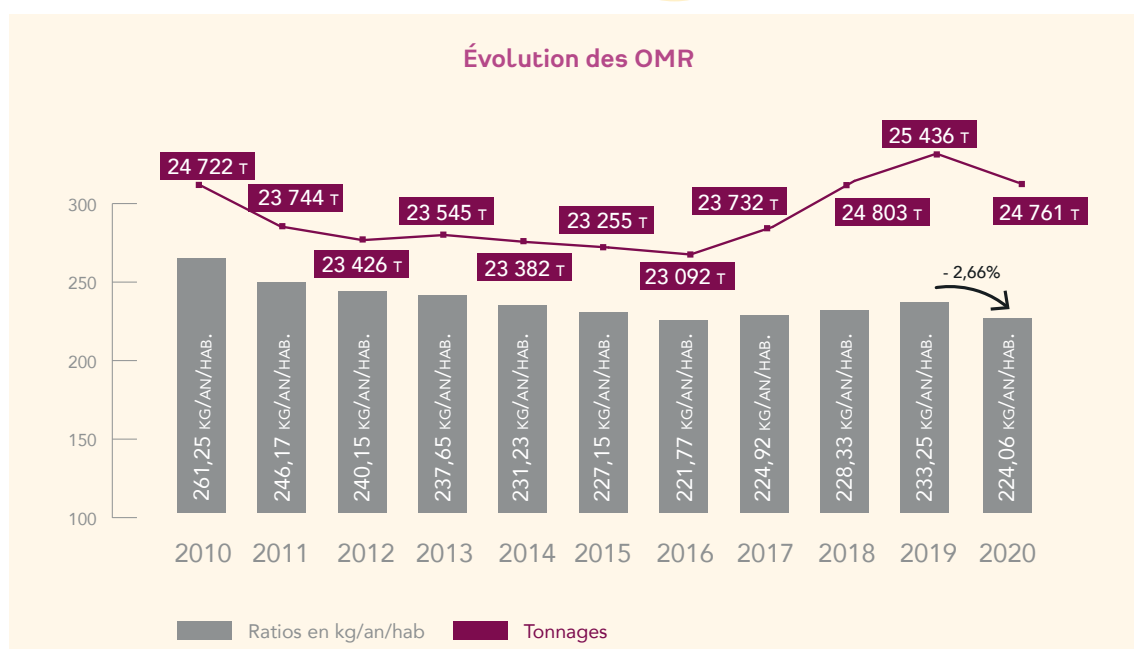
Le flux d'OMR représente 42% des tonnages collectés et traités. Après plusieurs années d'augmentation, les tonnages d'ordures ménagères marquent un repli en 2020 exclusivement dû aux tonnages évités sur le secteur de Saint-Loubès : -1286 tonnes en 2020 alors que le reste du territoire a produit 610 tonnes de plus.

Les ratios par habitant sont de fait en forte baisse en 2020, alors que la tendance était également à la hausse depuis 2016. Ce ratio d'OMR par habitant aurait pu être de 237 kg/hab en appliquant l'évolution de +2,9% des tonnes collectées sur le territoire hors CDC du secteur de Saint-Loubès.

224 KG/AN/HAB
254 KG/AN/HAB DE MOYENNE NATIONALE*

* MODECOM 2017 publié en 2021

24 761 TONNES
D'ORDURES MÉNAGÈRES TRAITÉES EN 2020



Le Traitement des Ordures Ménagères

Depuis 2020, le SEMOCTOM a 1 seul et unique prestataire pour le traitement de ses ordures ménagères : En effet, Bordeaux Métropole a confié l'exploitation de ses équipements de traitement : 2 incinérateurs et 1 centre de tri à l'entreprise SOVAL (VEOLIA). Cette décision a créé une situation quasi monopolistique de l'entreprise VEOLIA sur le marché du traitement des déchets en Gironde et a provoqué des augmentations de tarifs très conséquents.



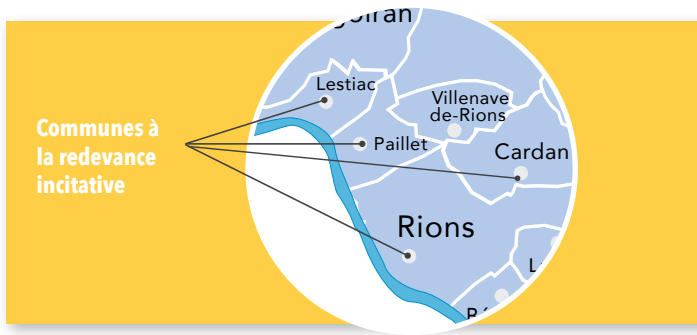
Incinération avec valorisation énergétique

3 sites de traitement des ordures ménagères :

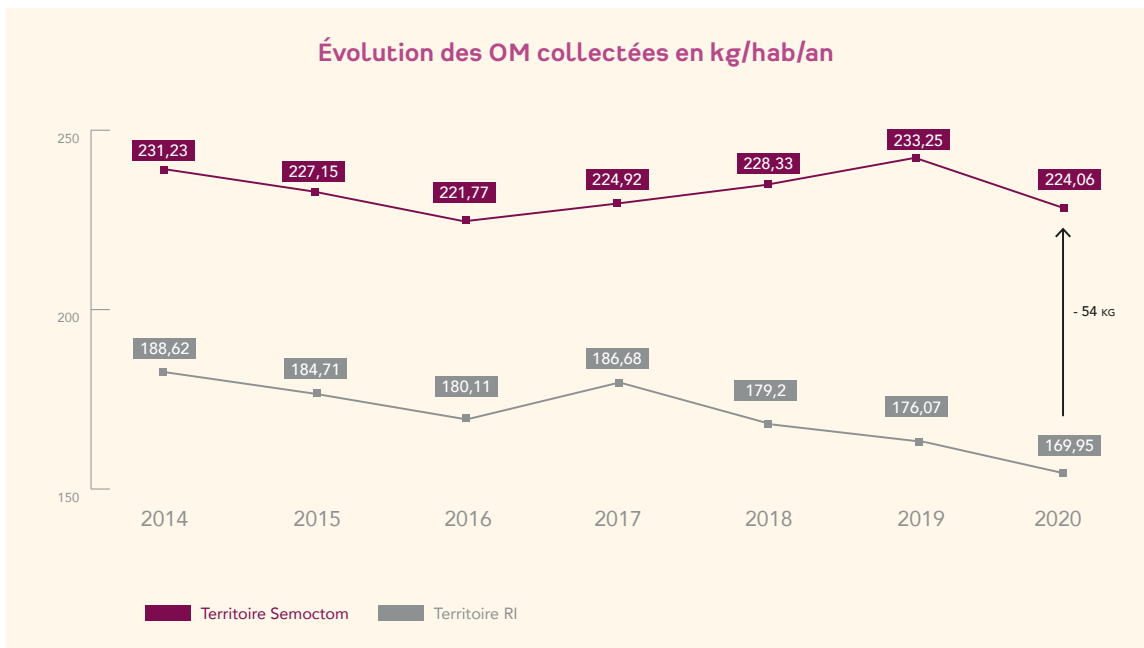
- VALBOM de Bègles (9 572 tonnes) soit 39%
- VALBOM de Cenon (14 461 tonnes) soit 58%
- ISDND de Lapouyade (728 tonnes) soit 3%

Capacité annuelle VALBOM-Bègles 273 000 tonnes/an

Capacité annuelle VALBOM-Cenon 138 000 tonnes/an



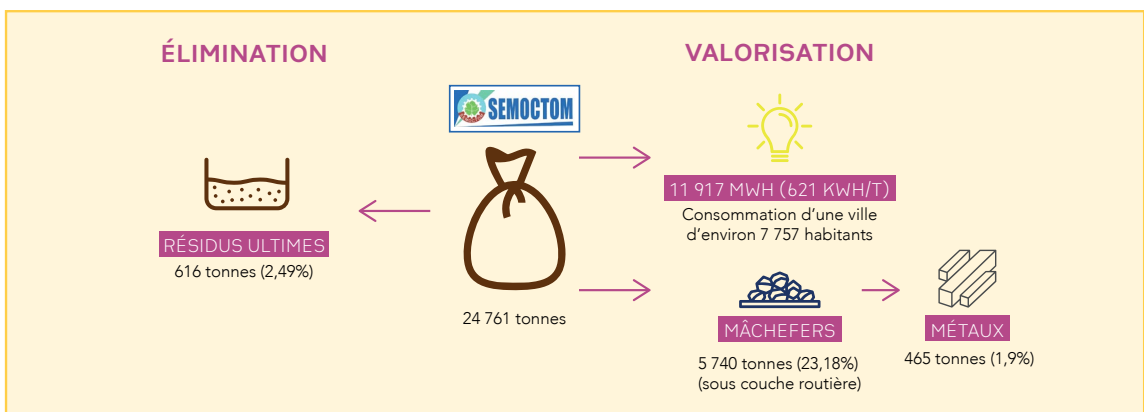
Le secteur des 4 communes en RI présente des ratios en ordures ménagères résiduelles inférieurs à la moyenne globale du syndicat (170 kg/an/hab au lieu de 224 kg/an/hab) : - 54 kg/an/hab soit - 24.11 %.



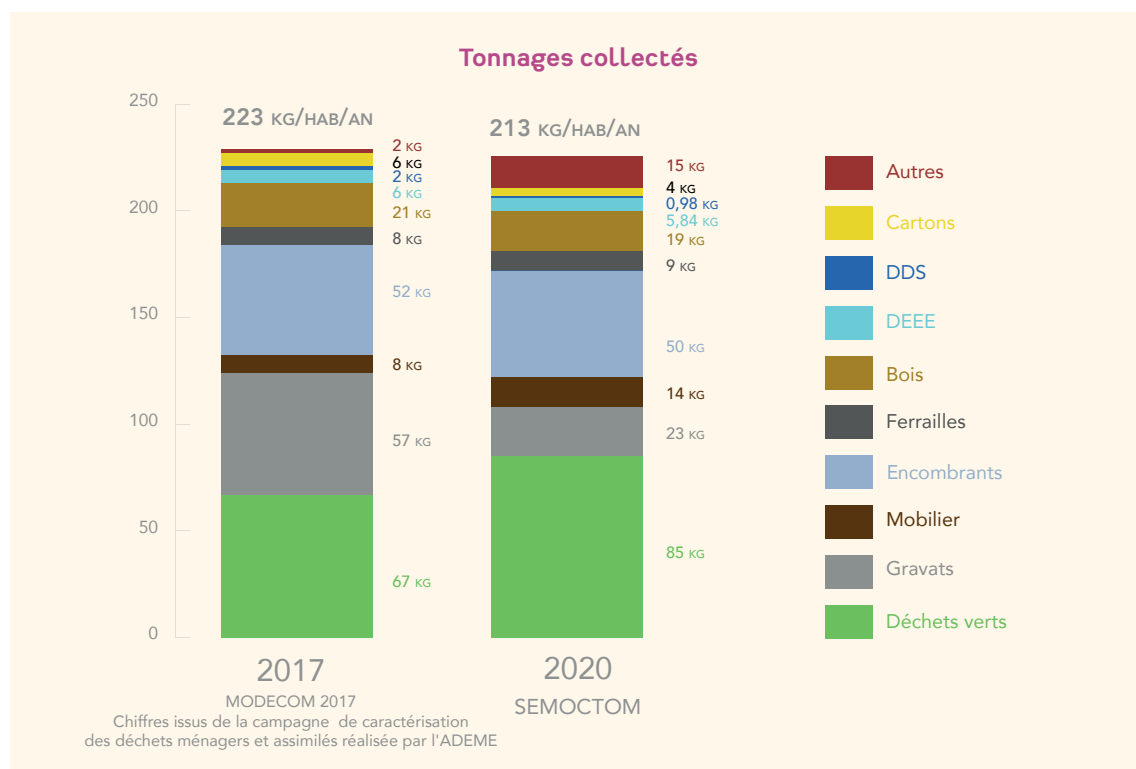
La valorisation énergétique issue de l'incinération des ordures ménagères

La valorisation énergétique par combustion produit de l'électricité. La chaleur dégagée par l'incinération des déchets ménagers est récupérée et transformée en énergie. Les matériaux issus de la combustion sont également valorisés. Les mâchefers sont traités

pour être ensuite utilisés dans les travaux publics comme sous couches routières ou remblais évitant ainsi des prélèvements de matières premières dans le milieu naturel. L'acier et l'aluminium sont réutilisés en sidérurgie.



LES DÉCHÈTERIES



6 DÉCHÈTERIES TOTAL : 23 515 TONNES (+2,33%)

Les flux en déchèteries sont en faible hausse et ce malgré tous les effets observés au sortir du confinement. Les tonnages ont augmenté de 536 tonnes sur l'année, avec des records de fréquentation sur les mois de juin 20 480 passages (soit +27% par rapport à 2019) et de juillet 20 385 passages (soit +17% par rapport à 2019). Au total sur l'année, les tonnages apportés en déchèterie ont progressé de +2,33 % alors que la fréquentation a, elle, augmenté de +4%.

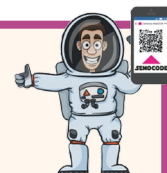
Les déchets collectés en déchèteries représentent désormais 39 % du total des déchets collectés par le SEMOCTOM en 2020. Dans le détail, les variations sont très diverses selon les flux. Dans les actions menées dans les déchèteries, celles de Saint-Caprais-de-Bordeaux et de Tresses ont été équipées pour trier le mobilier les détournant ainsi des bennes bois ou des encombrants. Ce qui explique une augmentation très importante de ce flux de +590 tonnes soit +63,3%.

On peut également noter une baisse des végétaux de -11%. Cette baisse s'explique exclusivement par la réduction des apports à la déchèterie de Saint-Caprais et ce car le site Aquitilia situé en face de la déchèterie s'est équipé de ponts bascules. Ainsi tous les végétaux qui transitent par ce site, ceux des particuliers collectés à la déchèterie, des services techniques

des communes et des professionnels, sont pesés et identifiés. C'est l'effet « contrôle d'accès » appliqué aux végétaux. Ainsi les tonnages collectés à Saint-Caprais-de-Bordeaux ont diminué de -53%, alors que sur le reste du territoire les apports en végétaux ont augmenté de +10%.

DÉCHETS VERTS : 40%
ENCOMBRANTS : 23%

BILAN 2020 DU CONTRÔLE D'ACCÈS



74% des foyers sont équipés d'un SEMOCODE et 55% des foyers sont venus au moins une fois en déchèterie en 2020. Le nombre de passages moyen est de 6 par foyer pour une quantité de 600kg en moyenne. 119 foyers ont dépassé le seuil des 25 passages et 781 celui des 2,5 tonnes.

Déchets acceptés en déchèteries

	Saint-Léon	St Germain-du-Puch	Saint-Caprais-de-Bordeaux	Béguey	Saint-Loubès	Tresses
Jours d'ouverture	5,5 j/7	5,5 j/7	5,5 j/7	5,5 j/7	5,5 j/7	5,5 j/7
Nombre de visites	26 033	32 637	38 751	26 654	27 652	26 343
 Déchets verts	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Encombrants	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Bois	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Gravats	✓	✓		✓	✓	
 Ferrailles	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 DEA Ameublement	✓	✓	✓ À compter du 1 ^{er} septembre 2020	✓	✓	✓ À compter du 1 ^{er} septembre 2020
 DEEE	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Cartons	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 DDS	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Huiles de vidange	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Déchets de plâtre	✓	✓ À compter du 1 ^{er} décembre 2020		✓	✓	
 Pneus	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Livres	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Piles-accumulateurs	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Batteries	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Capsules Nespresso	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Huiles alimentaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Lampes-Néons	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Radiographies	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Cartouches et toner (depuis 2019)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Accueil des professionnels	oui	oui	non	oui	non	non

Apports en déchèteries

Flux	Tonnages collectés	Évolution 2018/2019	Kg/hab/an	Lieux de traitement	Valorisation
Déchets verts	9 442	- 11,34%	85,44	PAPREC AGRO (33) AQUITILIA (33)	Compost et bois énergie
Encombrants	5 531	+ 2,52%	50,05	ISDND Clérac (17)	Enfouissement biogaz
Bois	2 081	+ 7,58%	18,83	EGGER (40)	Aggloméré, panneaux de particules et bois énergie
Gravats	2 522	+ 34,56%	22,82	GTPP / BRANGEON RECYCLAGE (33)	Remblai
Ferrailles	1 002	+ 8,05%	9,07	DECONS / OPLN (33)	Métaux
DEA Ameublement	1 522	+ 63,35%	13,78	ECO-MOBILIER / Val Plus (40)	Recyclage matière
DEEE	646	+ 13,99%	5,84	ECOLOGIC / Envie (33)	Recyclage métaux, dépollution
Cartons	474	+ 19,09%	4,29	REVIPAC	Cartons
DDS	108	+ 2,97%	0,98	ECO-DDS / Pena Environnement	Dépollution
Huiles de vidange	48	+ 15,84%	0,44	SEVIA-SRRHU (33)	Régénération
Déchets de plâtre	89	+ 1,17%	0,80	SINIAT (33)	Plaques de plâtre
Pneus	22	+ 20,69%	0,20	ALLIAPUR	Valorisation matière (60%) Valorisation énergétique (40%)
Livres	1,51	- 92,75%	0,01	LE LIVRE VERT (33)	Revente et recyclage matière
Piles - accumulateurs	6	+ 33,05%	0,05	COREPILE	Dépollution
Batteries	5	+ 5,92%	0,05	OPLN (33)	Dépollution
Capsules Nespresso	9	- 13,40%	0,08	SUEZ / VALPLUS (33)	Recyclage
Huiles alimentaires	4	- 24,51%	0,03	SUEZ ORGANIQUE / GECCO	Réutilisation
Lampes- Néons	3,06	+ 23,91%	0,03	RECYLUM	Dépollution
Radiographies	0,00	-100,00%	0,00	RHONE ALPES ARGENT	Dépollution
Cartouches et toner (depuis 2019)	0,95	0,00%	0,01	ECOTAURUS / CORE LANDES PYRENÉES	Dépollution

TOTAL VISITES : **178 010** (+4,19%)



LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 SUR LES DÉCHÈTERIES

2 mois de fermeture pour les déchèteries. À l'annonce du confinement par le gouvernement, soit à compter du mardi 17 mars à 12h, les 6 déchèteries ont été fermées au public pour appliquer les mesures de restriction de déplacement des habitants.

Les réouvertures des déchèteries se sont étalées à compter du 4 Mai pour 4 déchèteries acceptant uniquement les végétaux et jusqu'au 18 mai pour une réouverture totale des 6 déchèteries et de tous les flux. L'affluence extrêmement importante a nécessité le recrutement de renforts pour y faire face tout en instaurant des règles d'accès (alternance des plaques minéralogiques, limitation du nombre de personnes sur les quais) et ce jusqu'au samedi 6 juin.

Une forte augmentation des apports en déchèterie sur la période de déconfinement de mai à juillet 2020 a été enregistrée avec l'effet nettoyage du confinement qui a permis le rangement des garages, caves, grenier, hangar, des travaux plus importants tout comme le jardinage avec la taille des haies.

La situation sanitaire a également impacté la mise en œuvre ou la conception de certains projets pour lesquels il n'a pas été possible d'engager des études ou de lancer des marchés.



Les projets reportés :

- La construction de la plateforme de broyage des végétaux de Tresses
- Le démarrage de la conception de l'équipement de Saint-Caprais-de-Bordeaux
- Un certain nombre de travaux en déchèterie

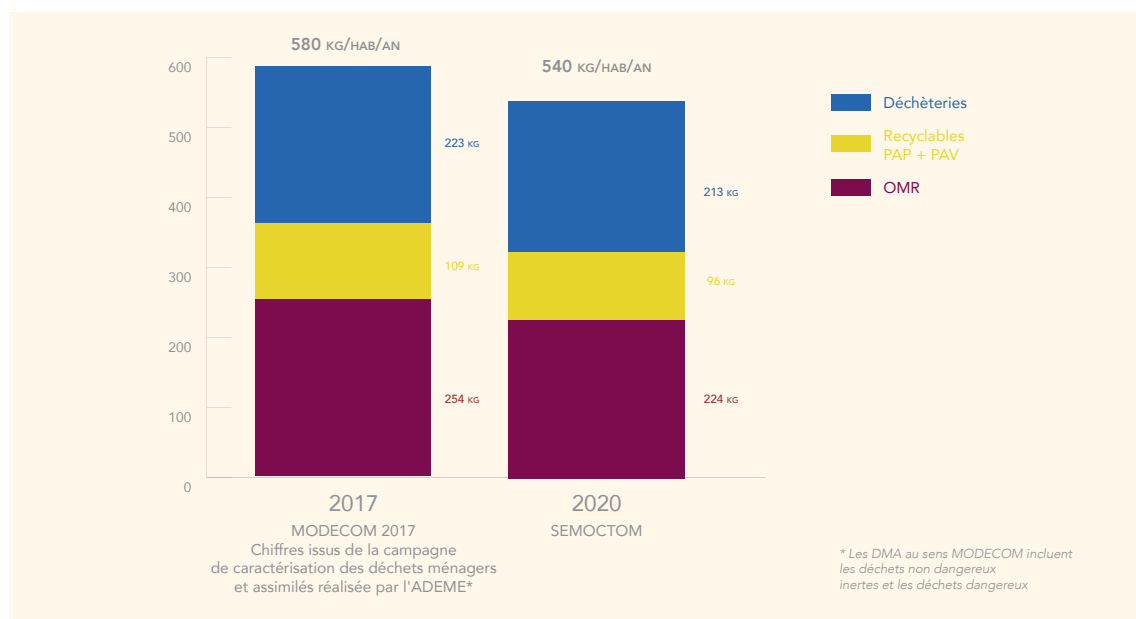
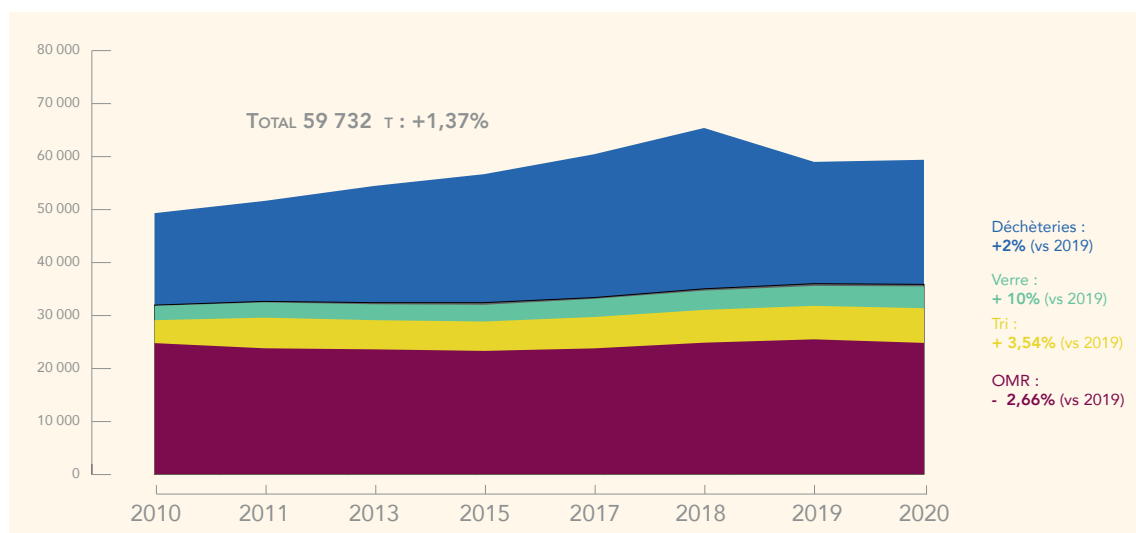
LES ACTIONS RÉALISÉES

- Travaux d'amélioration de la déchèterie de Saint-Loubès: installation d'un 2^e pont bascule
- Réalisation de la plateforme de dépôt des végétaux et de gravats à Saint-Germain-du-Puch
- Mise en place d'une benne à DEA sur les déchèteries de Tresses et de Saint-Caprais
- Mise en place d'une benne à plâtre sur Saint-Germain-du-Puch



Synthèse des tonnages

Des tonnages totaux en très légère hausse: 59 732 tonnes (58 922 t en 2019) soit une évolution de 1,37%



La production totale des déchets a très légèrement augmenté +1,37 % entre 2019 et 2020, ce qui est très satisfaisant au regard des contraintes exercées cette année.

Les ordures ménagères ont baissé alors qu'elles suivaient une progression régulière depuis 3-4 ans. Le tri et la collecte du verre ont connu de très fortes augmentations du fait de la relocalisation de la consommation (fermeture des bars et restaurants). Les apports en déchèteries augmentent également

mais dans une proportion raisonnable, tout en sachant que cette évolution masque des évolutions par flux très variées.

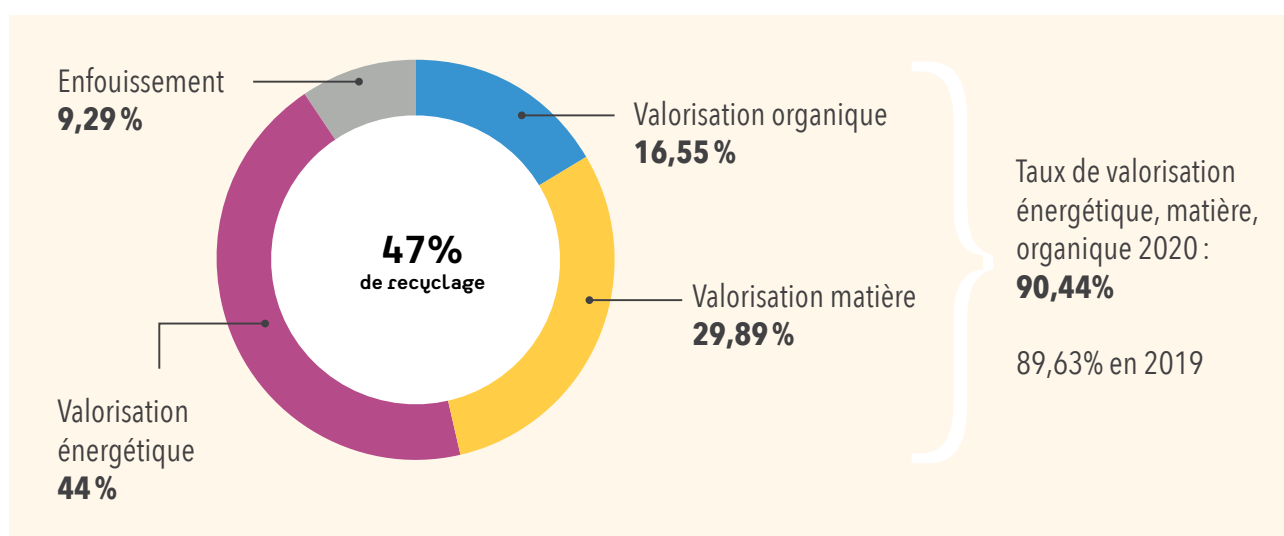
L'année 2020 avec la mise en place de la collecte séparée des biodéchets sur les 3 communes du secteur de Saint-Loubès (17 000 habitants) a enregistré des résultats très satisfaisants. En effet, autant les 3 communes du secteur de Saint-Loubès ont des tonnages en forte baisse pour les OMR (-28%), en forte hausse sur le tri (+12%), autant sur le reste du territoire, les

OMR augmentent de +2,9% et le tri baisse de -1,5%. Il est donc à conclure que les résultats 2020 pour le SEMOCTOM ne sont satisfaisants que par les impacts de la collecte séparée des biodéchets mise en place en janvier 2020 dans un contexte d'augmentation de la croissance démographique sur le territoire (+1,34% entre 2019 et 2020).

Après une baisse notable des DMA en 2019 (par l'effet du contrôle d'accès), leur niveau s'est stabilisé. Le ratio par habitant sur la totalité des déchets se stabilise, 540 kg/habitant. On peut noter cependant une évolution positive du tri et du verre et l'apparition des biodéchets (3,7 kg/hab/an rapporté à l'ensemble du territoire).

La valorisation des déchets

Un taux de valorisation* qui se stabilise :



*Le taux de valorisation est calculé sur le périmètre des DMA incluant les déchets non dangereux inertes et excluant les déchets dangereux.

Les projets 2021

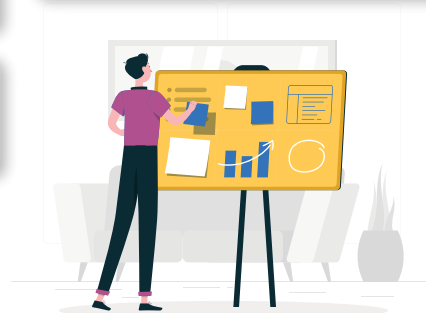
Mise en fonction du nouveau Centre de transfert et du bâtiment de sur tri

Lancement de l'étude de refonte et d'optimisation du service collecte

Construction de la plateforme de broyage des végétaux de Tresses

Relooking des zones de réemploi

Démarrage de la conception de l'équipement de Saint-Caprais-de-Bordeaux





Travaux quais gravitaires
Saint-Léon



Lancement de la collecte
des biodéchets



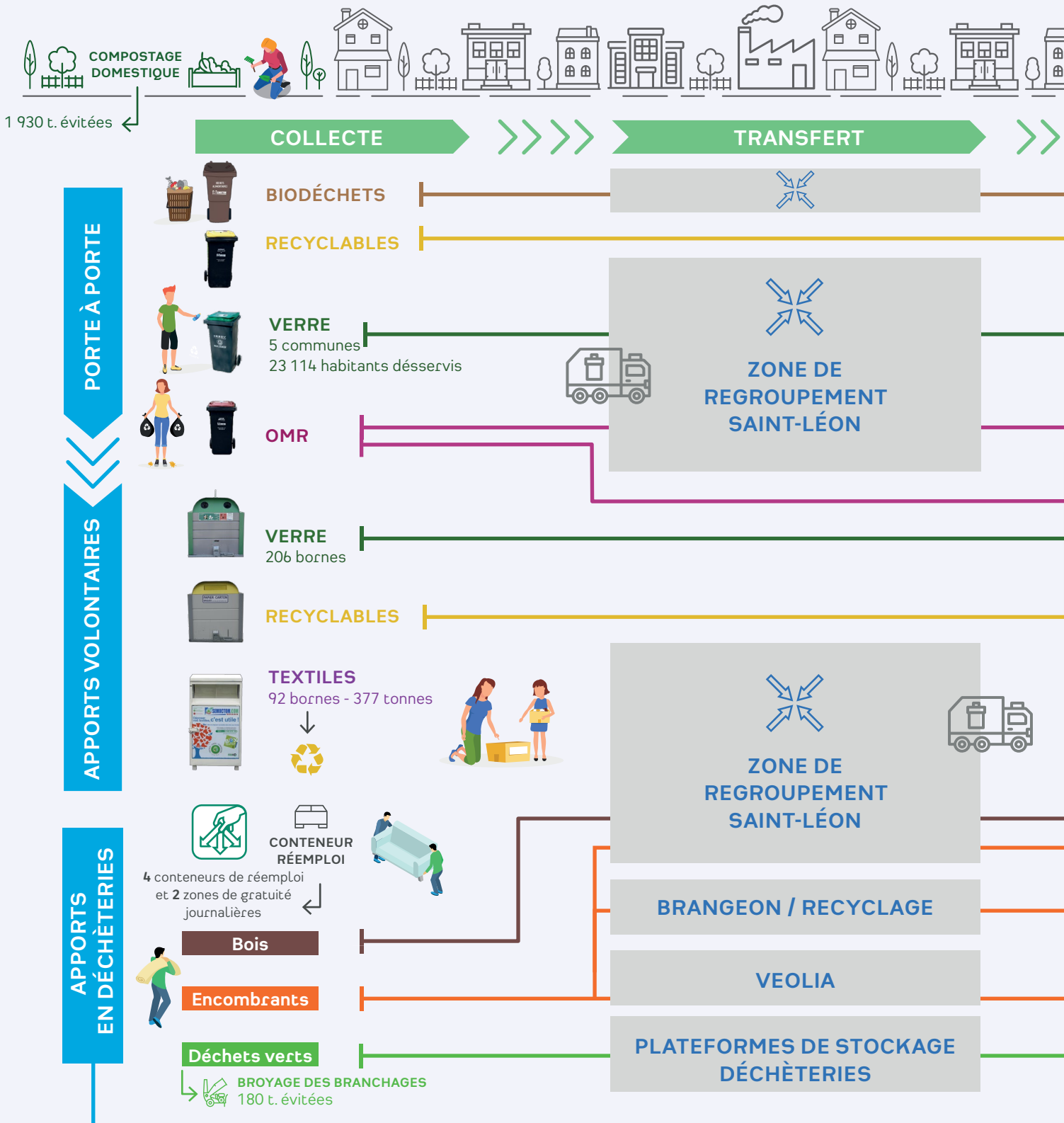
Travaux sur la plateforme de végétaux
de Saint-Germain du Puch

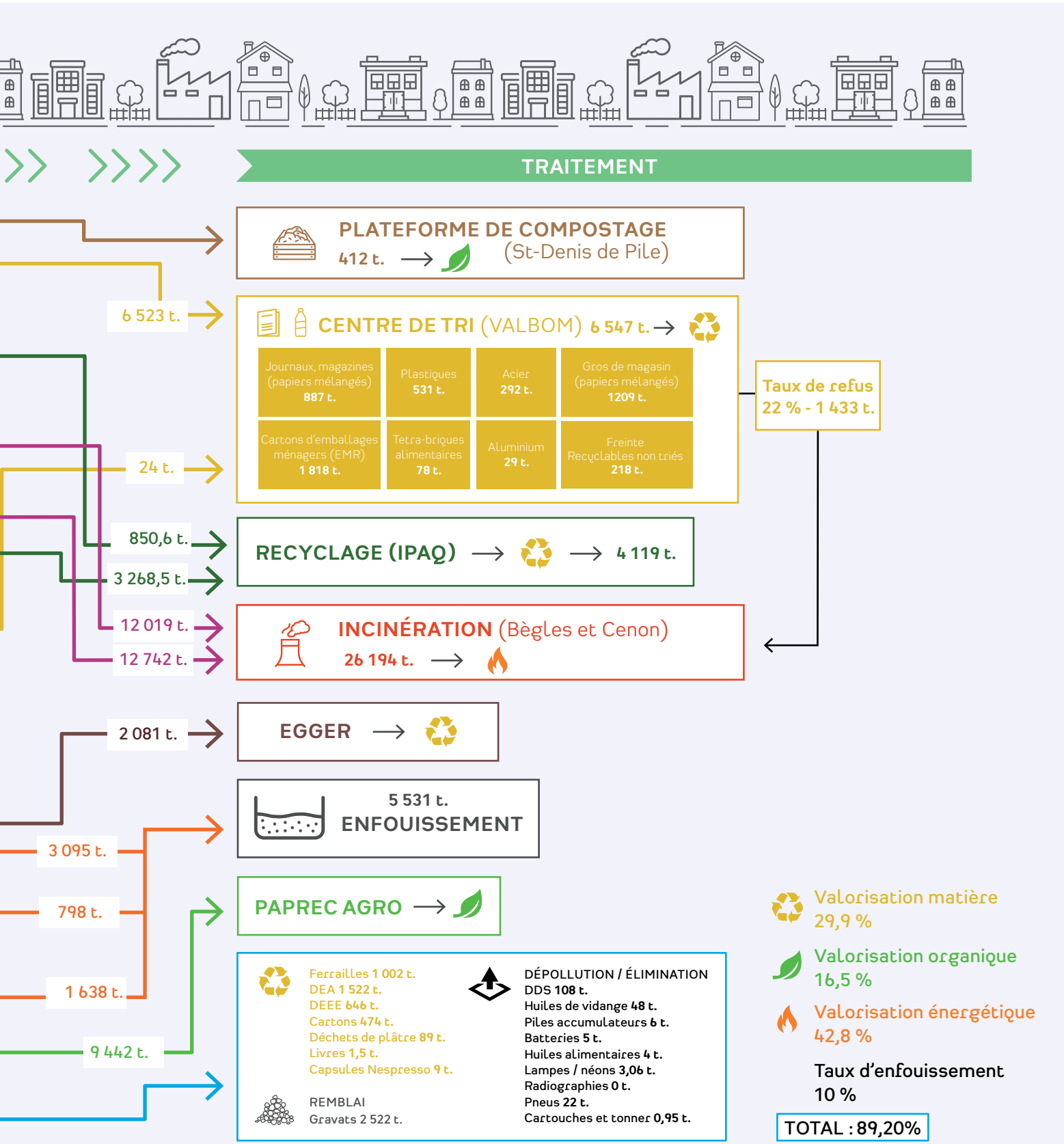


Installation 2^e pont bascule
à Saint-Loubès



3. SYNOPTIQUE DES FLUX EN 2020





LES INDICATEURS financiers



1. DONNÉES BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2020

UNE ANNÉE BOULEVERSÉE PAR LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

La crise sanitaire a donné lieu à la mise en place de mesures de sécurité sanitaire, de réorganisations successives pour adapter le service aux recommandations gouvernementales. Au-delà de l'impact sur l'organisation, les effets ont été multiples, évidemment financiers avec des surcoûts mais également des dépenses évitées.

BILAN FINANCIER DU COVID-19

Charges de personnel : + 120k€

- **Collecte** : Remplacement des agents vulnérables + 46k€
- **Déchèterie** : Recrutement de renfort du 6 juin au 11 juillet (2 agents / déchèterie) + 18k€
- Prime exceptionnelle versée aux agents pour leur mobilisation exceptionnelle : + 78k€
- **Frais de missions** : pour éviter aux agents de collecte d'être à plusieurs en cabine, les ripeurs devaient rejoindre leur camion au départ de leur tournée, leurs frais de déplacement ont été remboursés + 2k€
- Réduction des recours à l'intérim et contrats par la mobilisation des agents de déchèterie lors du confinement : - 20k€
- Réduction du nombre de visites médicales (annulation durant les périodes de confinement) : - 4k€

Achat de fournitures : + 30k€

- Masques : + 25k€
- Désinfectant, gel : + 2,5k€
- Matériel de protection (housses de protection des sièges de véhicules, visières, plexiglass...) : + 2k€

Besoins informatiques pour le télétravail (clé wifi, clés 4G, location ordinateurs) : + 2k€

Communication (achat presse) : + 3k€

Surcoûts COVID facturés par nos prestataires : + 20 k€

Dépenses non réalisées (communication et événementiel) : - 56k€

Pertes de recettes pour annulation facturation aux professionnels : - 81k€

Au total 117k€ de surcoûts et une perte de recettes de 81k€, soit un **surcoût de 199k€** pour l'année 2020.

L'INCENDIE DU CENTRE DE TRANSFERT : DES COÛTS QUI IMPACTENT ENCORE LES RÉSULTATS FINANCIERS EN 2020

Cet événement survenu dans la nuit du 03 Août 2018 entraîne des coûts supplémentaires d'exploitation par la nouvelle organisation définie par la DREAL : transfert dans la journée des déchets collectés, stockage du bois en extérieur et aucun stock dans l'enceinte du centre de transfert. Les tournées doivent être revues et cela entraîne des augmentations de kilomètres parcourus et des heures de travail supplémentaires. Les dépenses supplémentaires s'élevèrent à 414 000 € pour l'année 2020.

Investissement

DÉPENSES

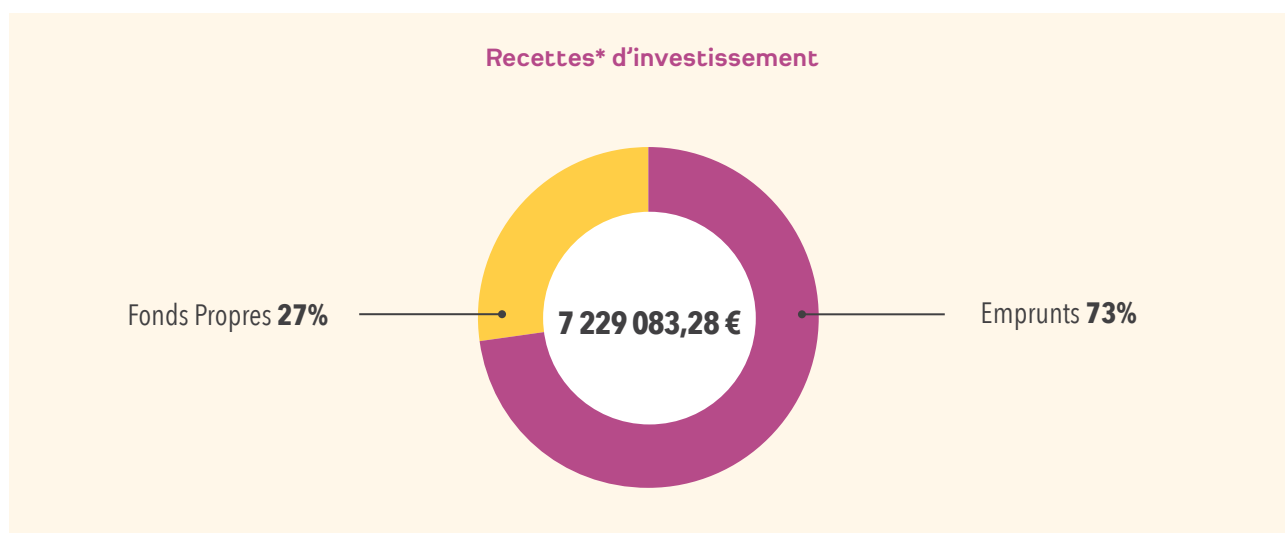
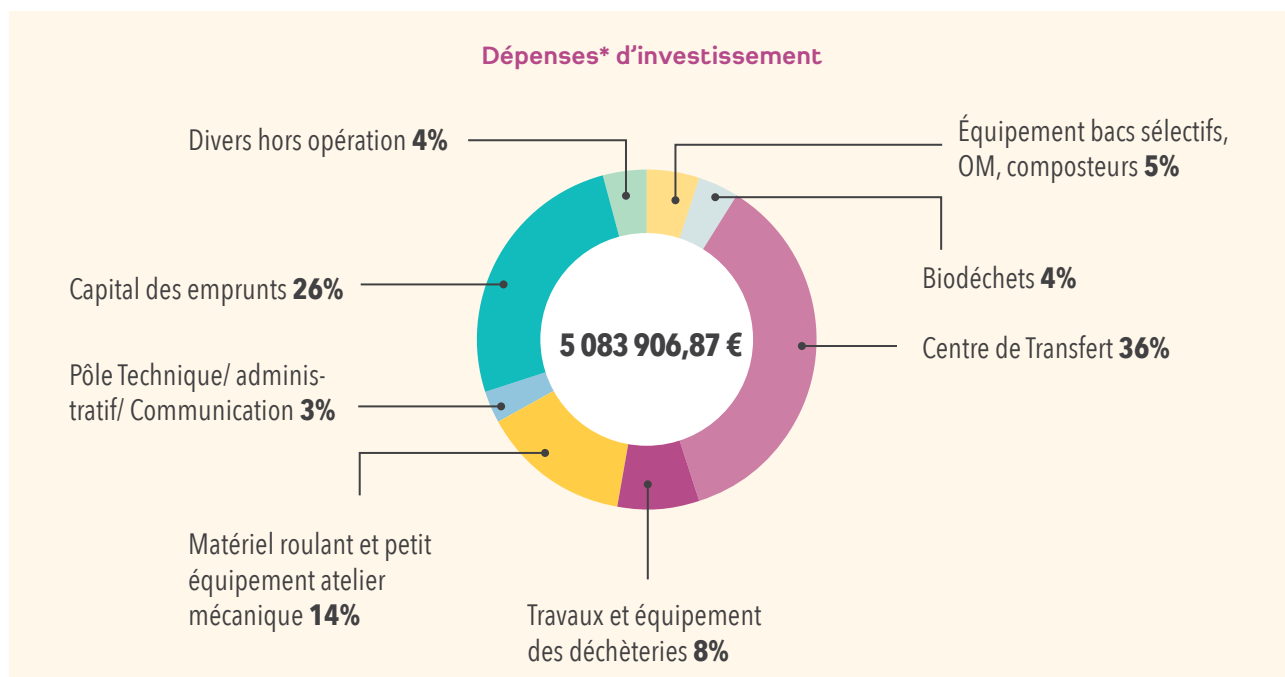
En investissement, la prévision 2020 de 8 552 648,63 € a été réalisée à hauteur de 5 670 444,87 € (intégrant les restes à réaliser) pour les dépenses (66,30%) et pour les recettes de 7 404 813,28 € (86,58%). Les investissements ont augmenté de 16,78% par rapport à 2019.

La crise sanitaire a impacté la réalisation des investissements par des retards dans la passation ou la réalisation des marchés. Certains projets ont dû être décalés, mais malgré cela la réalisation est tout à fait correcte. Dans les investissements 2020, les travaux mobilisent une part très importante des investissements réalisés pour 39% :

- Reconstruction des centres de transfert et de sur-tri de Saint-Léon : 1 813,27 k€
- Aménagement de la déchèterie de Saint-Loubès avec l'installation du 2^e pont bascule : 105 k€
- Réalisation de la plateforme de dépôt des végétaux et gravats de Saint-Germain-du-Puch : 107 k€

Les matériels roulants ont mobilisé 680 k€ dont notamment l'acquisition d'une BOM bi-compartimentée pour la collecte des biodéchets et OM ou recyclables en alternance pour 309 k€, 2 semi-remorques FMA pour le transfert des ordures ménagères et encombrants pour 143,5 k€.

Un investissement important a été finalisé en 2020 avec l'achat du terrain de Saint-Caprais-de-Bordeaux pour 117 k€ en recherche depuis de nombreuses années. Il permettra de concevoir un équipement futur dédié au réemploi et à la réutilisation.



* Sans les restes à réaliser.



Fonctionnement

DÉPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement réalisées en 2020 sont en augmentation (hors coûts suite à l'incendie). Cette augmentation des dépenses réelles de fonctionnement (hors surcoûts de l'incendie) de 460 849 €, ce qui s'explique notamment par :

- La hausse du prix de l'incinération OMR: + 12,88€/t soit + 319€
- L'augmentation des tonnages du tri: +224 t soit + 70 k€
- La prise en charge des frais supplémentaires des prestataires dus au COVID: +20 k€
- Les coûts du cabinet CTR pour son travail d'optimisation fiscale = +60k€ (mais des recettes en plus)
- Location d'une BOM robotisée (sur 6 mois): + 38k€
- Maintenance: + 25k€
- Formations logiciels RH et Finances: + 21k€

Concernant les charges de personnel, malgré les surcoûts liés à la pandémie (+120k€), des dépenses ont été évitées (baisse des assurances statutaires: -81 k€) ce qui ramène l'évolution du chapitre 012 à + 39 k€. D'autres baisses notables sont à indiquer :

- Baisse des frais de carburant avec 15 000 litres évités du fait de la fermeture des déchèteries et de km non effectués, à cela s'ajoute la baisse du prix au litre de 1,211 en moyenne sur 2020 soit une économie de 105k€
- Baisse des dépenses de communication et de prévention: annulation d'actions et d'évènements: -61 k€

En synthèse, les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 2,71%, sachant qu'une part importante des dépenses supplémentaires (près de 50%) sont portées par l'augmentation des coûts du traitement et les surcoûts liés à la crise sanitaire. Les résultats techniques et la baisse du cours du pétrole ont permis d'atténuer ces impacts.

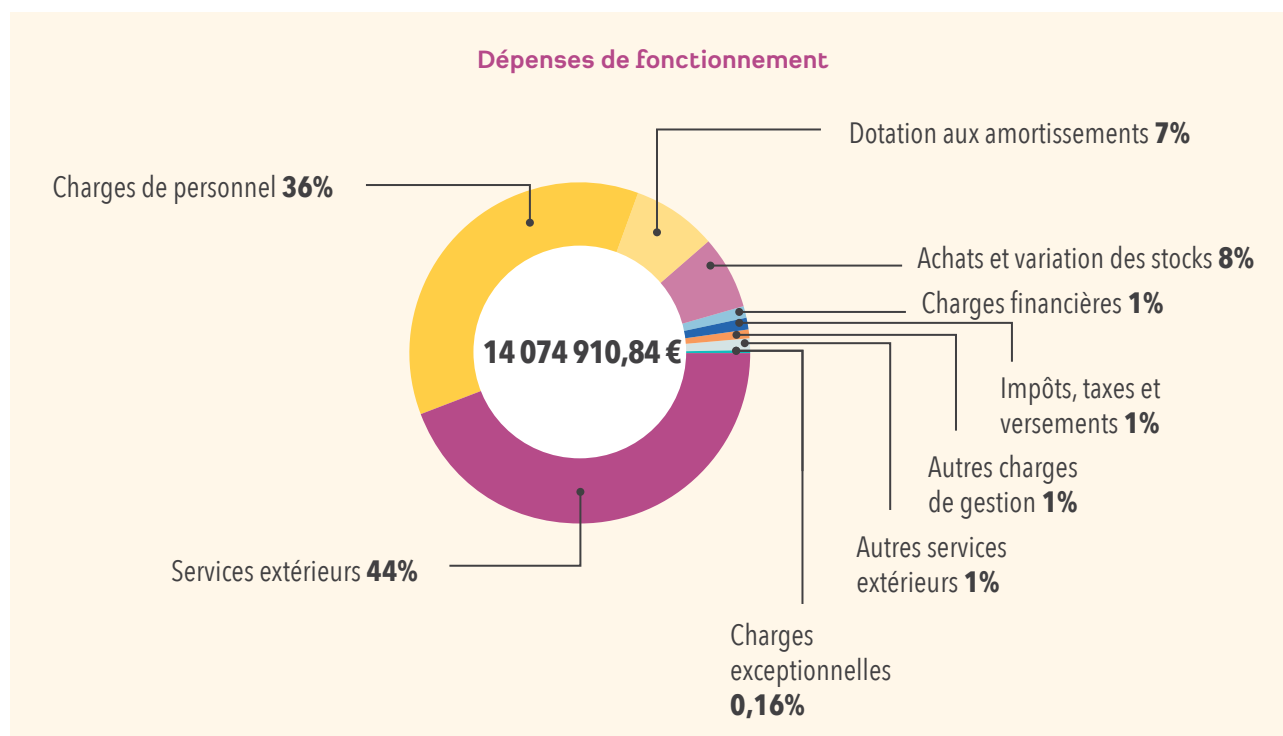


Tableau des tiers (principaux prestataires)

OBJET DES PRESTATIONS	PRESTATAIRES	MONTANT TTC
Traitement des ordures ménagères de mars à novembre 2020	SOVAL	2 233 665,10 €
Collecte, tri des matériaux recyclables	COVED	1 564 747,58 €
Traitement des ordures ménagères (de décembre 2019 à février 2020) et des encombrants	SITA SUEZ RV SUD OUEST	899 387,65 €
Fourniture de carburant (gasoil)	PECHAVY	534 050,71 €
Broyage et compostage des déchets verts	PAPREC AGRO	267 668,25 €
Traitement des ordures ménagères (jusqu'en février 2020), réception et transfert encombrants, tri des matériaux recyclables	VEOLIA PROPLETE AQUITAINE	203 070,19 €
Fourniture de pièces de rechange, entretien réparation des véhicules, fourniture ADBLUE	CHAUVEAU S.A	114 373,06 €
Assurances flottes + statutaires + autos collaborateurs + responsabilité et risques annexes	SMACL ASSURANCES	103 859,61 €
Fourniture de carburant (gasoil)	DYNEFF SA	101 859,03 €
Intérim	DELTA INTERIM	86 823,21 €
Traitement des déchets verts	AQUITILIA SARL	84 873,44 €
Entretien des espaces verts et livraison maintenance bacs	ASSOCIATION R.E.V.	74 735,09 €
Transport et recyclage du bois	EGGER PANNEAUX ET DECORS	70 238,08 €
Fourniture pneumatiques	TAQUIPNEUS	60 263,23 €
Optimisation de la fiscalité de l'énergie	OFEE	55 923,07 €
Fourniture de pièces de rechange et réparation des BOM	SEMAT	53 512,73 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	TECHNI FREINS	38 174,17 €
Location videosurveillance	GRENKE LOCATION	37 919,40 €



En 2020, +11% du prix du traitement dans un 1^{er} temps. Enjeux de ce monopole: + 4M d'€ cumulés sur la mandature.



Fourniture Équipement Protection Individuelle	LIGNE T	35 085,13 €
Transport et élimination DDS hors contrat ECODDS	PENA	34 503,59 €
Location de la benne robotisée	BRANGEON ENVIRONNEMENT CREDIT MUTUEL	34 261,93 €
Sacs kraft	RECYBIO	26 992,80 €
Comité National d'Actions Sociales	CNAS	26 945,20 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des lèves conteneurs	TERBERG MATEC FRANCE	25 992,43 €
Géolocalisation et Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	SIMPLICITI	24 946,74 €
Electricité multi sites	ENGIE	22 356,73 €
Etude de gisements et besoins du SEMOCTOM	BERTIN TECHNOLOGIES	21 120,00 €
Réception et transfert encombrants St Loubes - St Caprais	BRANGEON RECYCLAGE	19 323,50 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	FORCH SNC	18 262,89 €
Additif gasoil pour les véhicules	ECO ET CO	18 000,00 €
Intérim	ACTUAL SUD OUEST	17 936,31 €
Intérim	ADECCO TRAVAIL TEMPORAIRE	17 908,02 €
Fourniture Équipement Protection Individuelle	RENE LEDOUX	17 817,89 €
Formation logiciel finance et ressources humaines	CIRIL	17 160,00 €
Traitement des biodéchets	SMICVAL	17 039,70 €
Fourniture pneumatiques	PNEUS ET SECURITE GIRONDINS	16 952,62 €
Abonnement et consommation eau multi sites	SUEZ EAU FRANCE	16 467,93 €
Formations FCO - CACES - PERMIS C - FIMO	POINT AFI TRANSPORT	15 956,00 €
Abonnement téléphoniques, produits entretiens, fournitures administratives	MARCHES PUBLICS D'AQUITAINE	15 231,73 €
Subvention annuelle	ASSOCIATION RIZIBIZI	15 000,00 €

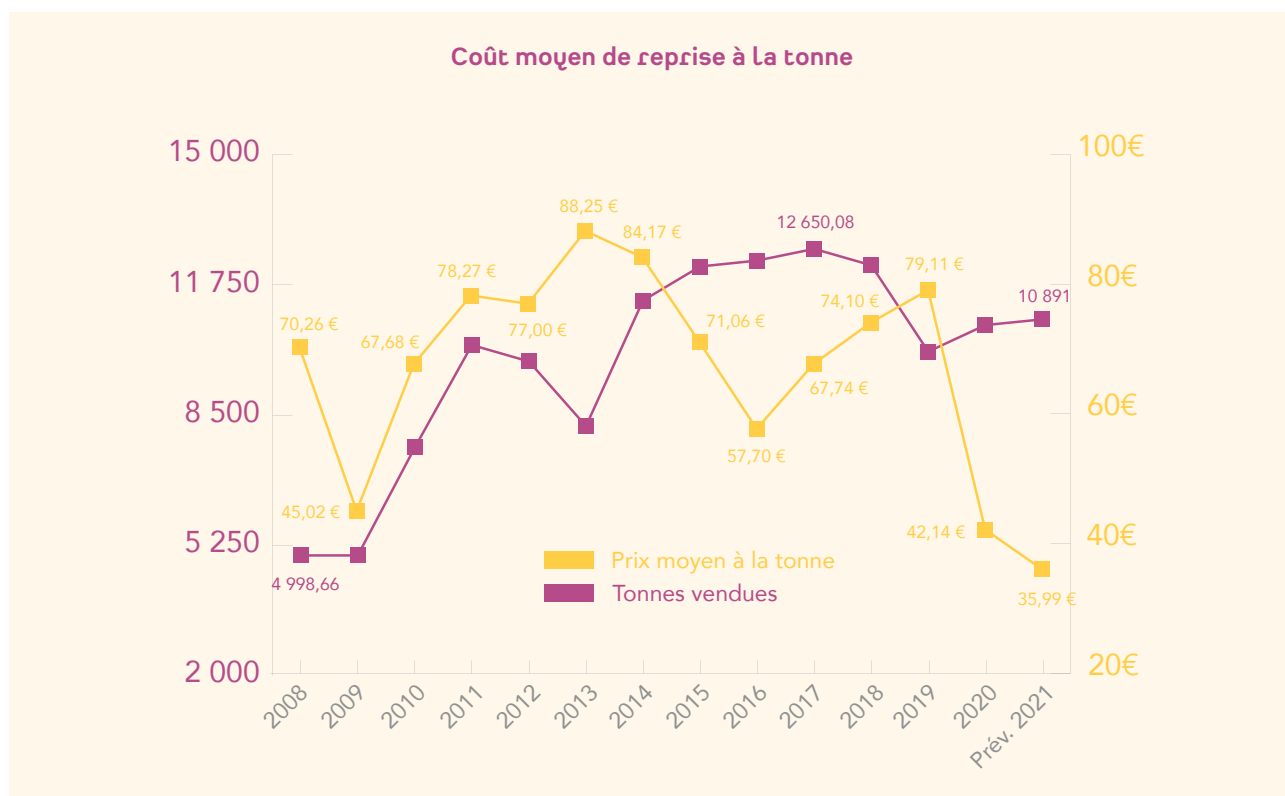
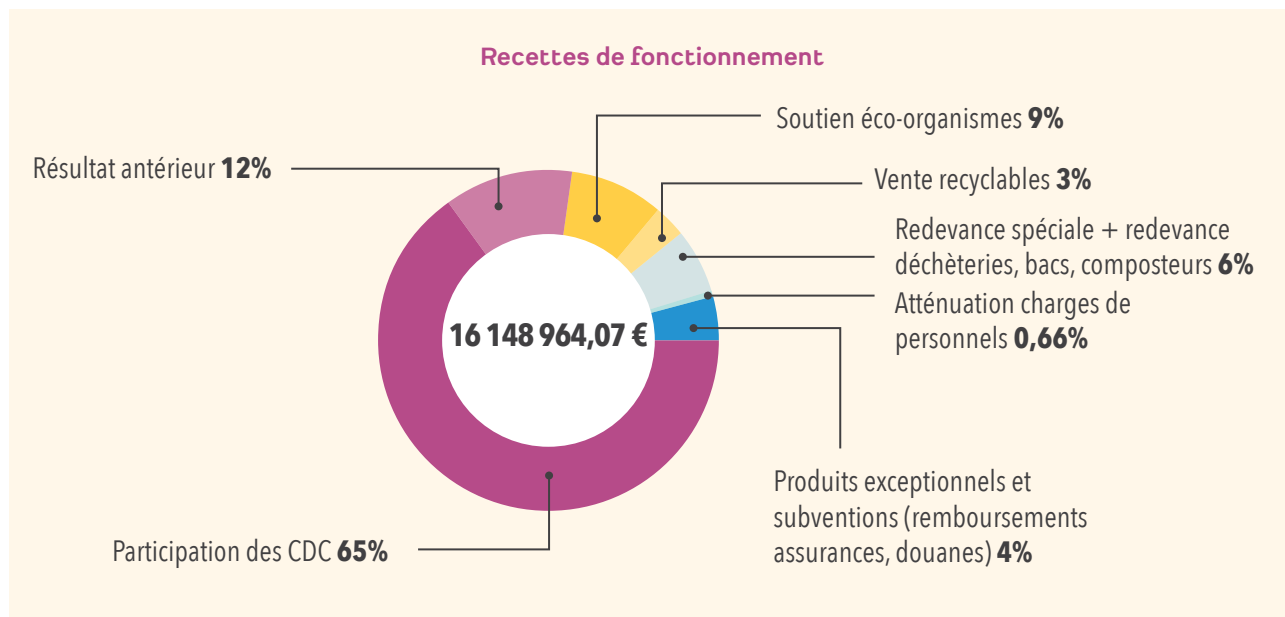


RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement (hors résultat antérieur, opérations d'ordre et produits financiers) sont stables (-0,11%) en extrayant les primes de remboursement des assurances. Malgré les très bons résultats en termes de recyclage, ceux-ci ne sont pas traduits dans les recettes du fait des chutes des cours

des matériaux. Ainsi, les recettes de ventes des matériaux sont passées de 804 921€ en 2019 à 452 966€* en 2020, soit une baisse de -44%.

* La somme de 452 966,05€ correspond aux recettes des matériaux recyclables, inscrites au compte administratif 2020, comprenant l'annulation des rattachements prévisionnels 2019 et l'ajout des rattachements prévisionnels 2020.

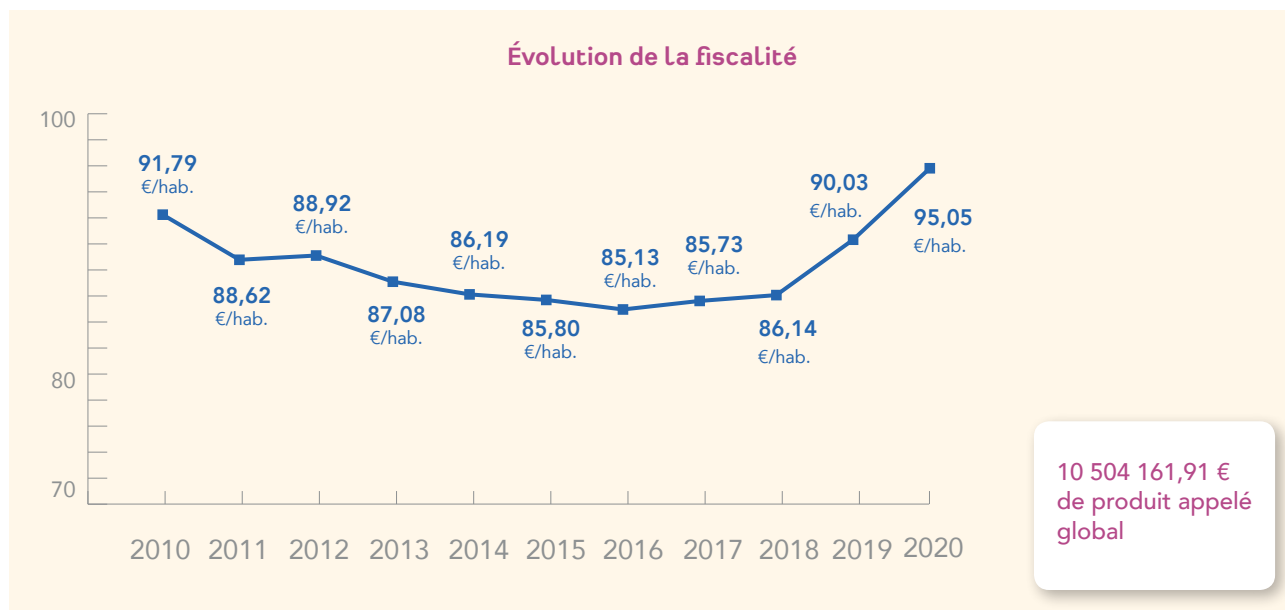


Les modes de financement du service

LA FISCALITÉ

Il existe trois systèmes de fiscalité au SEMOCTOM. En effet, par régime dérogatoire, les CDC décident du mode de financement du service. Le SEMOCTOM vote des appels à participation auprès des CDC.





LA REDEVANCE SPÉCIALE

Les recettes du budget annexe proviennent de la facturation des professionnels (Redevance Spéciale sur la zone TEOM et contribution des entreprises pour la zone REOM et RI) et des facturations pour le service de collecte et traitement auprès des bâtiments communaux. Celles-ci sont en hausse de 119 803,01 €.

Cette augmentation provient de la restructuration des contributions aux entreprises avec la refonte des tarifs de la Redevance Spéciale. Ces évolutions devaient intervenir en juillet 2020, mais aux vues des conséquences sur le tissu économique de la crise sanitaire, les élus du SEMOCTOM ont souhaité retarder son entrée en vigueur au 4^e trimestre 2020.

De nombreux établissements du territoire ont été dans l'obligation de fermer de nombreuses semaines dans l'année afin de lutter contre la pandémie de coronavirus. Afin de soutenir ces professionnels, le SEMOCTOM a décidé d'annuler la redevance spéciale et l'appel à contribution des entreprises pour les activités visées par les décrets instaurant des fermetures administratives. Pour l'année 2020, cette annulation se traduit par une perte de recettes pour le syndicat de 81 000 €.

Malgré cela, on note une bonne évolution des recettes issues de la redevance spéciale : + 22,25%.

TOTAL : 1 222 REDEVABLES

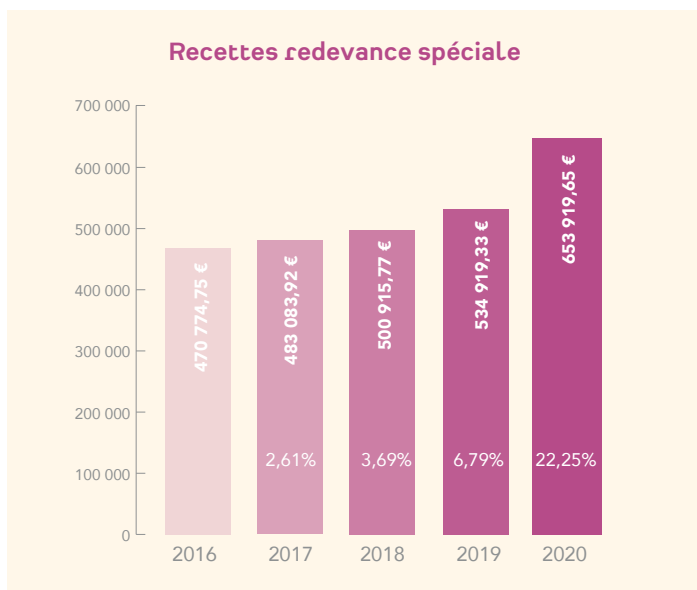
883 REDEVABLES À LA REDEVANCE SPÉCIALE

254 REDEVABLES À LA CONTRIBUTION DES ENTREPRISES

85 COMMUNES

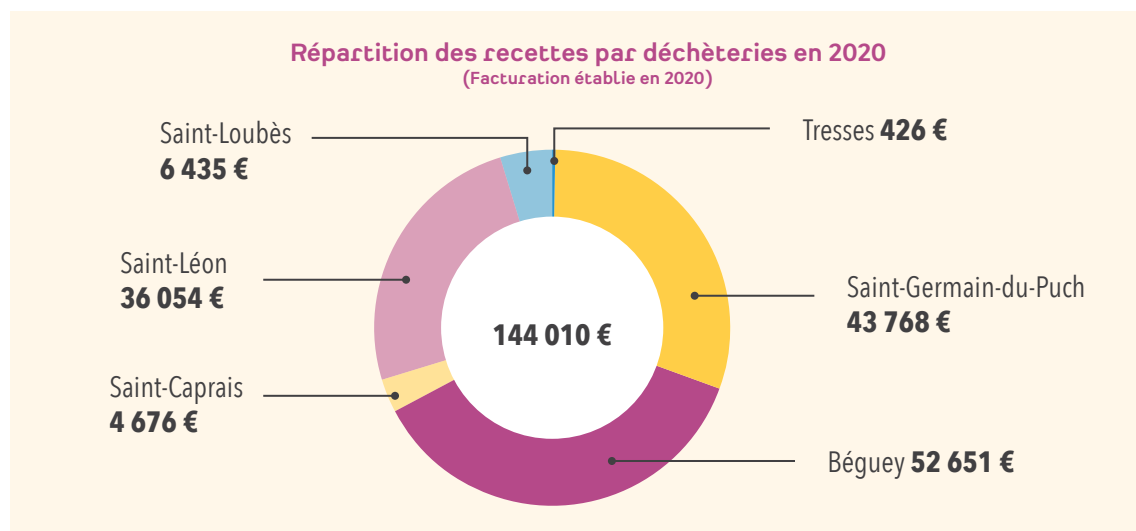
PROFESSIONNELS : 653 919,65 €

BÂTIMENTS COMMUNAUX : 89 600,38 €



LES DÉCHÈTERIES

Les recettes réalisées en 2020 se montent à 189 170,73 € sur le compte administratif* soit une hausse de 8,16% par rapport à 2019.



* compris l'annulation des rattachements prévisionnels 2019 et l'ajout des rattachements prévisionnels 2020.

Montant des recettes perçues au titre de la valorisation

MATÉRIAUX	TONNAGES 2020	RECETTES REALISÉES 2020
Verre	4 119,08	92 912,83 €
Papier carton (5.02)	1 844,45	61 982,79 €
Carton brun déchèteries (1.05)	443,05	31 550,02 €
Plastique - PET FONCE	129,34	6 863,90 €
Plastique - PET CLAIR	336,30	73 278,24 €
Plastique - PEHD	134,10	18 103,50 €
Briques alimentaires (ELA)	43,94	439,40 €
Acier	283,40	23 928,19 €
Ferraille déchèteries (DECONS)	579,76	80 869,43 €
Ferraille déchèteries (OPLN)	422,68	25 838,07 €
Aluminium	14,63	7 707,55 €
Papier graphique	834,22	0,00 €
Gros de magasin	1 202,44	3 452,42 €
Huile alimentaire (à/c du 01/07/13)	3,78	302,71 €
Batteries (à/c de 11/2017)	5,26	2 719,50 €
Vente textiles	331,37	9 941,07 €
Vieux bacs	27,32	5 463,00 €
TOTAL	10 755,11	445 352,61 €*

* 445 352,61€ sont le fruit de tonnes produites et vendues en 2020.

Aides publiques et soutiens

SUR LE FONCTIONNEMENT

CITEO (recyclables et papiers)	1 387 125,23 €
OCAD3E (Electroménager)	42 623,88 €
ECO MOBILIER (meubles)	41 513,08 €
ECO DDS (déchets dangereux)	32,79 €
ECO TLC (vêtements)	21 191,50 €
Subvention ADEME + REGION sur opération OPREVERT et EITNA	17 099,41 €

SUR L'INVESTISSEMENT

Subvention ADEME sur composteurs (55 % du HT)	898,10 €
Bonus écologique sur achat véhicule électrique	11 000 €

Les indicateurs financiers

La santé financière du SEMOCTOM est saine et satisfaisante.

Les taux de réalisation en termes de fonctionnement sont satisfaisants, la baisse connue en 2019 est due aux excellents résultats du contrôle d'accès qui ont dépassé les prévisions budgétaires pourtant déjà en baisse. Les taux de réalisation en investissement sont moins bons en 2020, car de nombreux projets ont dû être reportés du fait de la crise sanitaire, les marchés n'ayant pu être lancés. Ces projets reportés sont d'un montant de près de 480 k€.

Les ratios de taux d'épargne brute et de capacité de désendettement sont également satisfaisants compte tenu de l'impact toujours sensible de l'incendie de l'été 2018.

Le taux d'épargne brute tutoie la barre des 8% qui reste la limite basse des ratios satisfaisants, et la capacité de désendettement augmente fortement passant de 7,3 années à 10 ans du fait de la mobilisation d'emprunt à hauteur de 5 273 k€ pour financer en partie les travaux du site de Saint-Léon.

TAUX D'ÉPARGNE BRUT :
7,98% (7,04% EN 2019)
CAPACITÉ DE
DÉSENDETTEMENT :
10,07 ANS (7,3 ANS EN 2019)



2. INDICATEURS COMPTA-COÛTS 2020

Le tableau ci-dessous présente les coûts aidés HT, en € HT par tonne et en € HT par habitant du SEMOCTOM pour l'année 2020.

	OMR	Biodéchets	Verre	RSOM	Déchets des déchèteries	Autres Caissons communes + textiles	Total tout flux
Coûts annuels							
Coût complet	6 353 877 €	423 930 €	296 772 €	2 812 050 €	3 097 936 €	58 755 €	13 043 320 €
Coût aidé HT	6 222 987 €	423 498 €	141 479 €	1 337 648 €	2 773 102 €	38 278 €	10 936 993 €
Coût aidé TTC	6 664 515 €	446 667 €	156 410 €	1 519 028 €	2 967 848 €	42 256 €	11 796 724 €
Contributions	6 708 901 €	406 275 €	135 725 €	1 337 355 €	2 849 451 €	73 093 €	11 510 800 €
Coûts par habitant							
Coût complet	56,95 €	24,82 €	2,66 €	25,20 €	27,77 €	0,53 €	116,91 €
Coût aidé HT	55,78 €	24,79 €	1,27 €	11,99 €	24,86 €	0,34 €	98,03 €
Coût aidé TTC 2020	59,73 €	26,15 €	1,40 €	13,62 €	26,60 €	0,38 €	105,73 €
Coût aidé TTC 2019	59,51 €	0,27 €	1,39 €	10,64 €	24,75 €	0,65 €	96,98 €
Évolution 2020/2019	0,38%	9466,75%	0,86%	27,96%	7,48%	- 42,07%	9,03%
Contributions	60,13 €	23,78 €	1,22 €	11,99 €	25,54 €	0,66 €	103,17 €
Coûts par tonne							
Coût complet	256,61 €	1 028,96 €	72,03 €	429,52 €	150,18 €	79,08 €	227,99 €
Coût aidé HT	251,32 €	1 027,91 €	34,34 €	204,31 €	134,43 €	51,52 €	191,17 €
Coût aidé TTC 2020	269,15 €	1 084,14 €	37,96 €	232,02 €	143,87 €	56,87 €	206,20 €
Coût aidé TTC 2019	255,14 €	- €	40,17 €	182,82 €	131,05 €	76,34 €	185,31 €
Évolution 2020/2019	5,49%	-	- 5,49%	26,91%	9,78%	- 25,50%	11,27%
Contributions	270,95 €	986,10 €	32,94 €	204,27 €	138,14 €	98,38 €	201,20 €
Populations et tonnages							
Population desservie	111 569	17 083	111 569	111 569	111 569	111 569	111 569
Tonnage de référence (sans gravats)	24 761,00	412,00	4 120,00	6 547,00	20 628,00	743,00	57 211,00
Quantités collectées (kg/hab desservi de la collectivité) 2020	221,93	24,12	36,93	58,68	184,89	6,66	512,79
Quantités collectées (kg/hab desservi de la collectivité) 2019	233,25	-	34,48	58,19	188,85	8,56	523,33
Évolution 2019/2018	- 4,85%	-	7,10%	0,85%	- 2,10%	- 22,24%	- 2,01%

Ratios calculés sur la population ADEME (111 659 hab.) au lieu de la population lissée SEMOCTOM de 110 509 habitants.

LES DONNÉES SOCIALES

LES DONNÉES sociales



1. EMPLOIS ET EFFECTIFS 2020

Les emplois au SEMOCTOM

Une augmentation de 22% des agents permanents depuis 2016, du fait d'une volonté affirmée de l'équipe politique de réduire les contrats précaires et ce depuis 2019, en maintenant les agents compétents au sein du syndicat. Cette augmentation des contrats permanents est accompagnée d'une baisse de 29 % des contrats non permanents (remplacement et accroissement temporaire d'activité) depuis 2018.

Il faut cependant préciser que l'année 2020 étant une année marquée par la crise sanitaire COVID, nous avons dû faire appel à des agents remplaçants, pour les agents en autorisations spéciales d'absence COVID notamment et en renfort pour la réouverture des déchèteries après le confinement.

130 AGENTS EN ETP

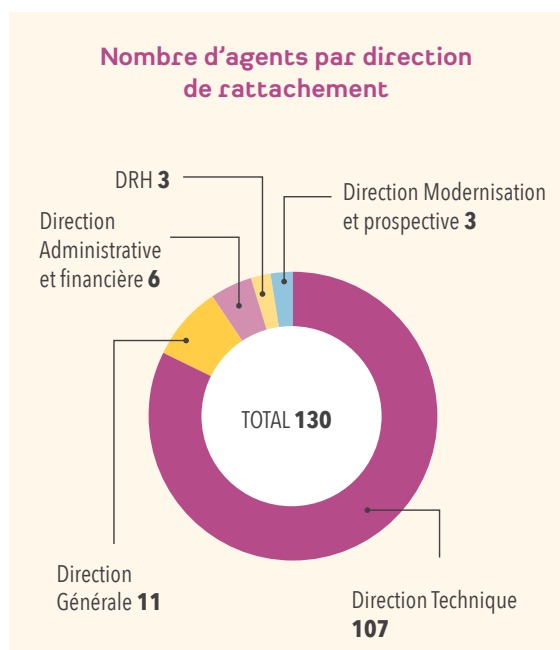
142 EFFECTIFS

au 31/12/2020.

112 AGENTS PERMANENTS

travaillent au SEMOCTOM au 31/12/2020.

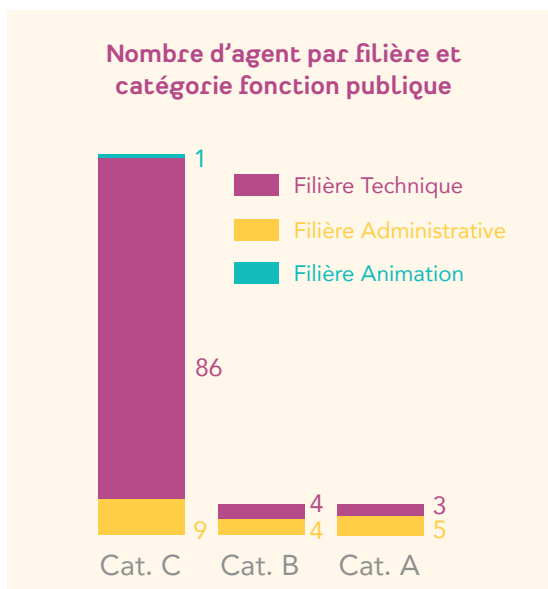
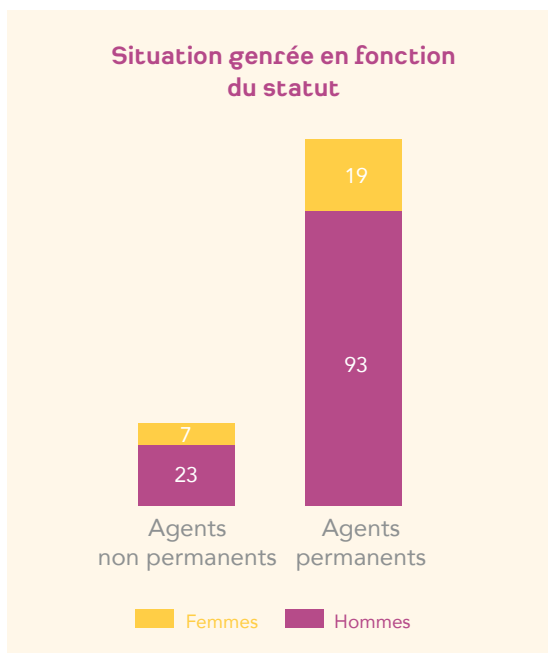
La direction technique intègre **82%** des effectifs du SEMOCTOM. Les contractuels non permanents représentent 24,4 % de cette direction au 31-12-2020.



La parité au SEMOCTOM

Les femmes représentent **17%** des effectifs permanents du SEMOCTOM.

38,5% des femmes tout statut confondu sont affectées à la direction technique.

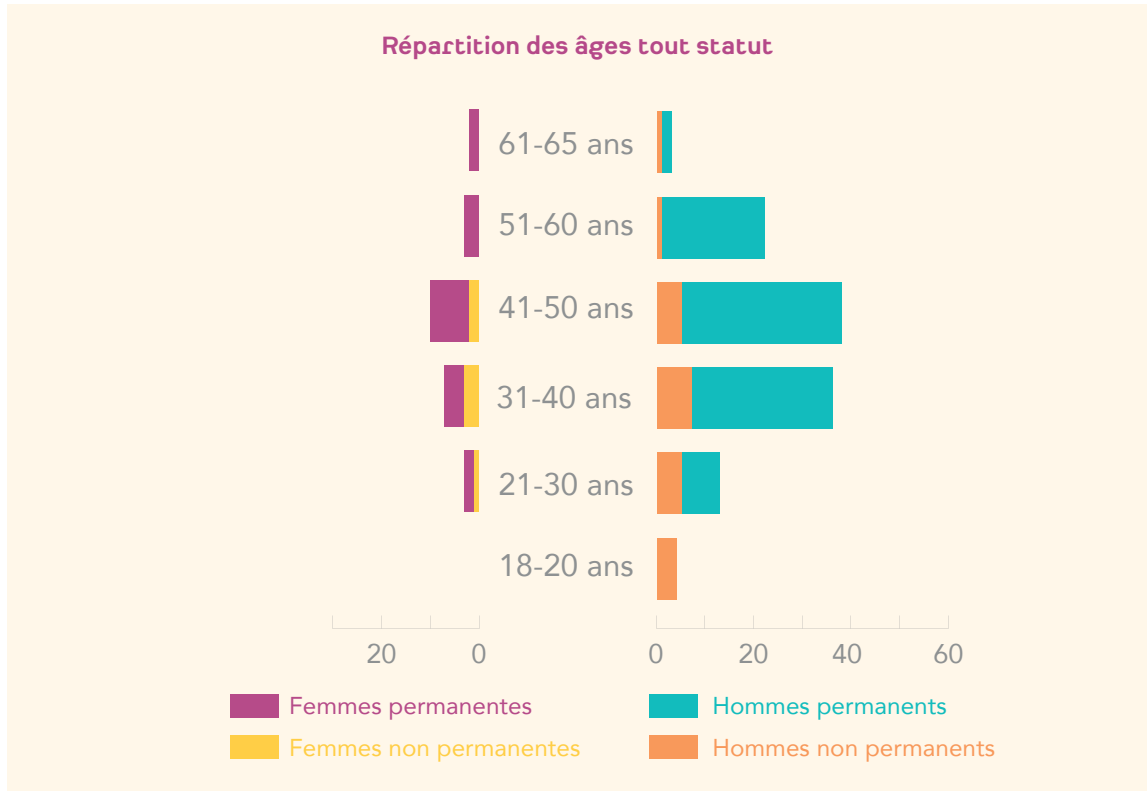


Les catégories A et B représentent **14%** des effectifs du SEMOCTOM en décembre 2020, elles représentaient 10% des effectifs en 2018. Le SEMOCTOM depuis 2018 souhaite renforcer ses équipes managériales. La filière technique représente **83%** des effectifs permanents du SEMOCTOM en 2020, elle représentait 82,5% des effectifs permanents en 2018.

La pyramide des âges

La population du SEMOCTOM avec un âge moyen de 41,6 ans reste une population jeune. Une majorité des agents du SEMOCTOM travaillent cependant sur des métiers considérés comme pénibles. Nous devons rester vigilants aux problématiques de santé liées à cette pénibilité.

26,5% des effectifs permanents du SEMOCTOM a plus de 50 ans et 31% de ce même effectif permanent à moins de 40 ans. 23% des agents permanents présents au 31 décembre 2020 au SEMOCTOM seront potentiellement en âge de partir à la retraite en 2030.



Recrutements et mobilité

RECRUTEMENT D'AGENTS PERMANENTS

- Recrutement de contractuels : 2 nouveaux agents recrutés au 1^{er} décembre 2020
- Stagiairisations : 7 nouveaux agents

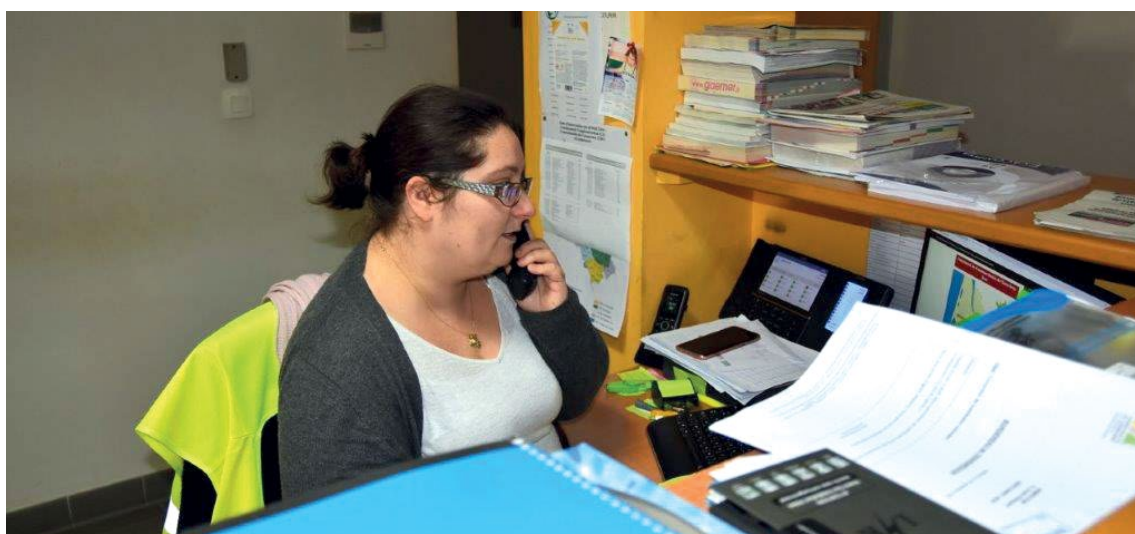
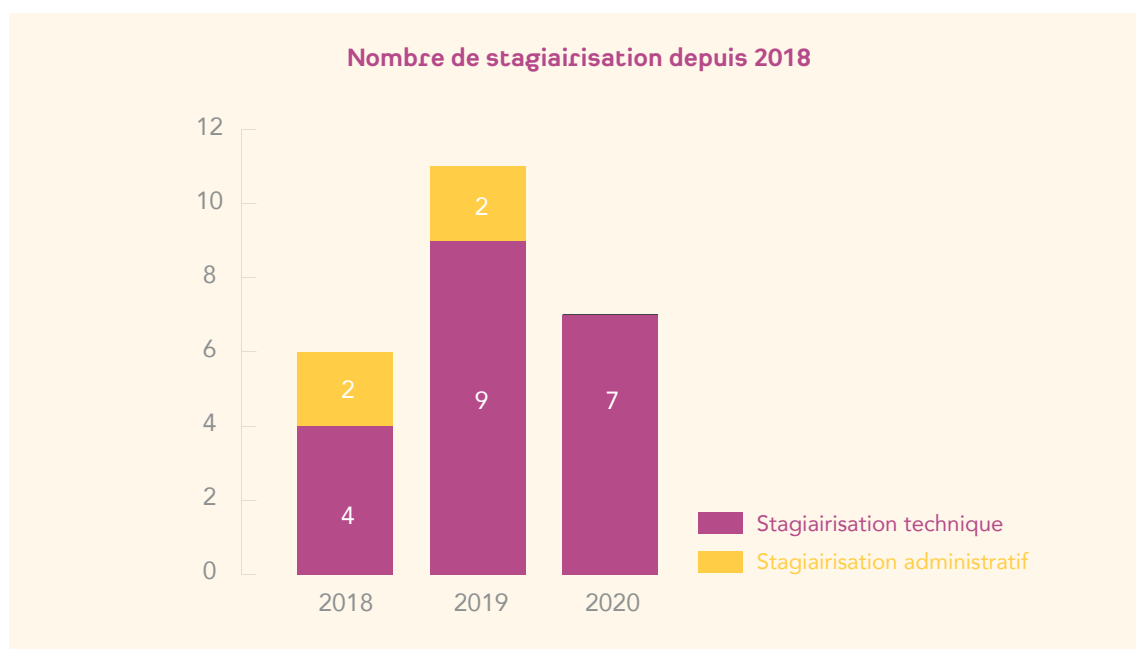
MOBILITÉS

Une mutation d'un adjoint technique territorial affecté à la collecte mutation à Bordeaux Métropole

RECRUTEMENT D'AGENTS NON PERMANENTS

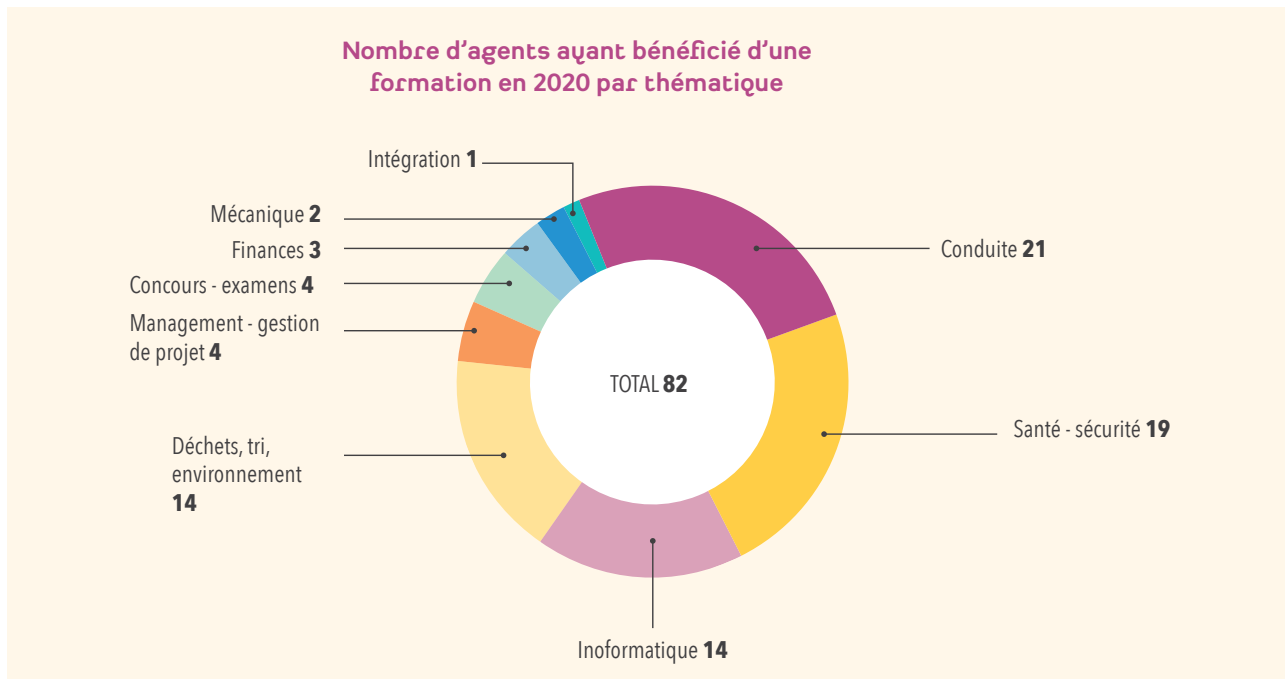
En 2020, 298 contrats ont été créés pour nos besoins occasionnels :

- Apprentissage : 1
- Contractuels de remplacement : 188
- Contractuels lié à l'accroissement temporaire d'activité ou saisonniers : 97
- Contrats sur vacances d'emploi : 10



2. LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le développement des compétences

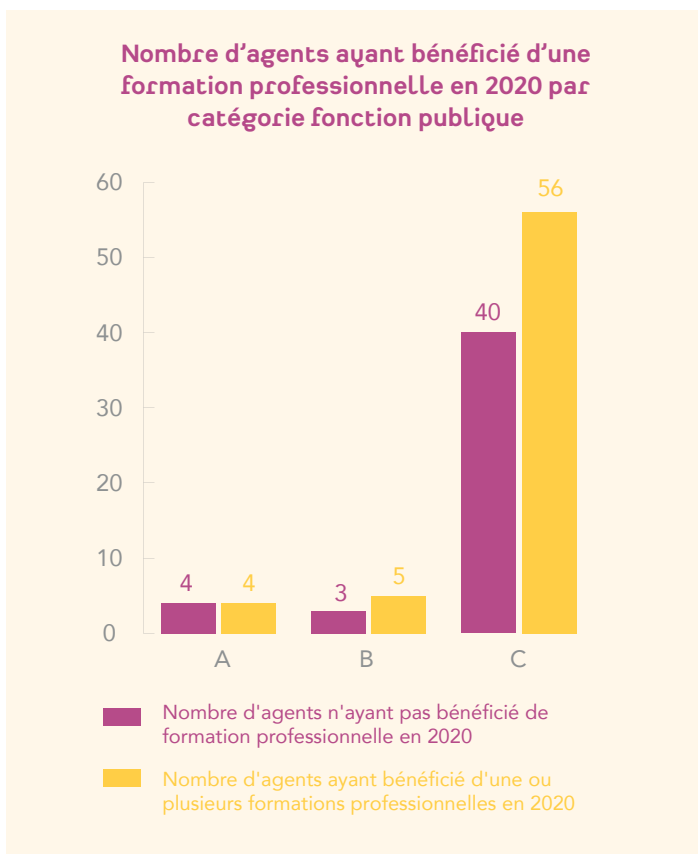


L'année 2020 avec la crise sanitaire a été marquée par l'annulation et/ou le report d'un nombre important de formations.

La majorité des formations organisées en 2020 étaient des formations obligatoires liées à la conduite (formations continues obligatoires FCO des conducteurs poids lourds) par ailleurs la mise en place des logiciels finance, RH et OCTIME ont mobilisé de nombreuses heures de formation pour les directions RH et DAF.

58% des agents de catégorie C ont bénéficié d'une formation professionnelle en 2020.

À noter: pendant cette année 2020 de confinement le développement de la formation en ligne qui, en évitant les questions logistiques liées au transport facilite l'apprentissage sur des thématiques variées.



La santé et sécurité au travail

La crise sanitaire a eu un impact très important sur les ressources humaines et sur l'absence des agents, vulnérables ou devant garder leurs enfants. Ainsi, il est à noter, l'absence de plus de 30 jours pour raison de santé (COVID ou non) de 30 agents soit 16% des agents présents pendant l'année 2020. 3 d'entre eux étaient des agents contractuels non permanents.

17 femmes (50% des femmes payées en 2020) ont eu une absence d'au moins 1 jour en 2020 et 105 hommes (66,5% des hommes payés en 2020).

Accidents du travail

	2019	2020	Évolution
Nombre d'accidents avec arrêt	22	6	- 73%
Nombre d'accidents sans arrêt	12	8	- 33%
TOTAL	34	14	- 59%

Taux d'absentéisme

Taux d'absentéisme = (Heures d'absence/ Heures théoriques travaillées) x100

On observe une baisse importante des jours d'arrêt pour accidents de travail (en 2019 185 jours d'arrêts pour accident de trajet aucun jour en 2020), une diminution de 60.6 % du taux d'arrêt pour accident de travail entre ces 2 années. En revanche, on note une augmentation très importante du nombre de jours d'arrêt pour CLM. Le nombre de jours d'arrêts pour CMO a lui aussi augmenté, mais cette augmentation peut être biaisée par l'effet du COVID, certains agents se sont arrêtés suite au stress lié à cette période par exemple.

	2019	2020
Taux d'absentéisme AT	4%	1%
Taux d'absentéisme compressible	9%	7%
Taux d'absentéisme non compressible hors COVID	1%	4%
Taux d'absentéisme global	9,71%	14,67%
Taux d'absentéisme global (Hors ASA COVID)	9,71%	11,19%



3. L'ACTION SOCIALE

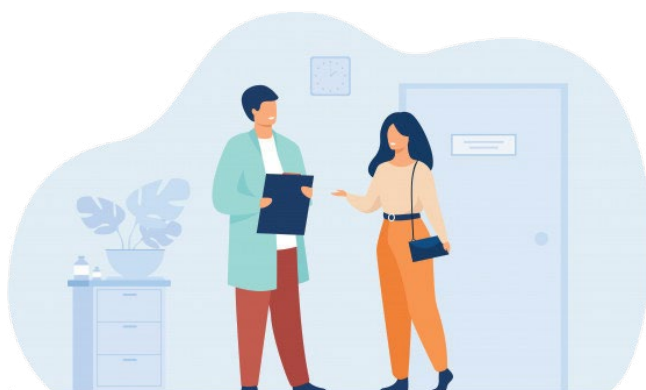
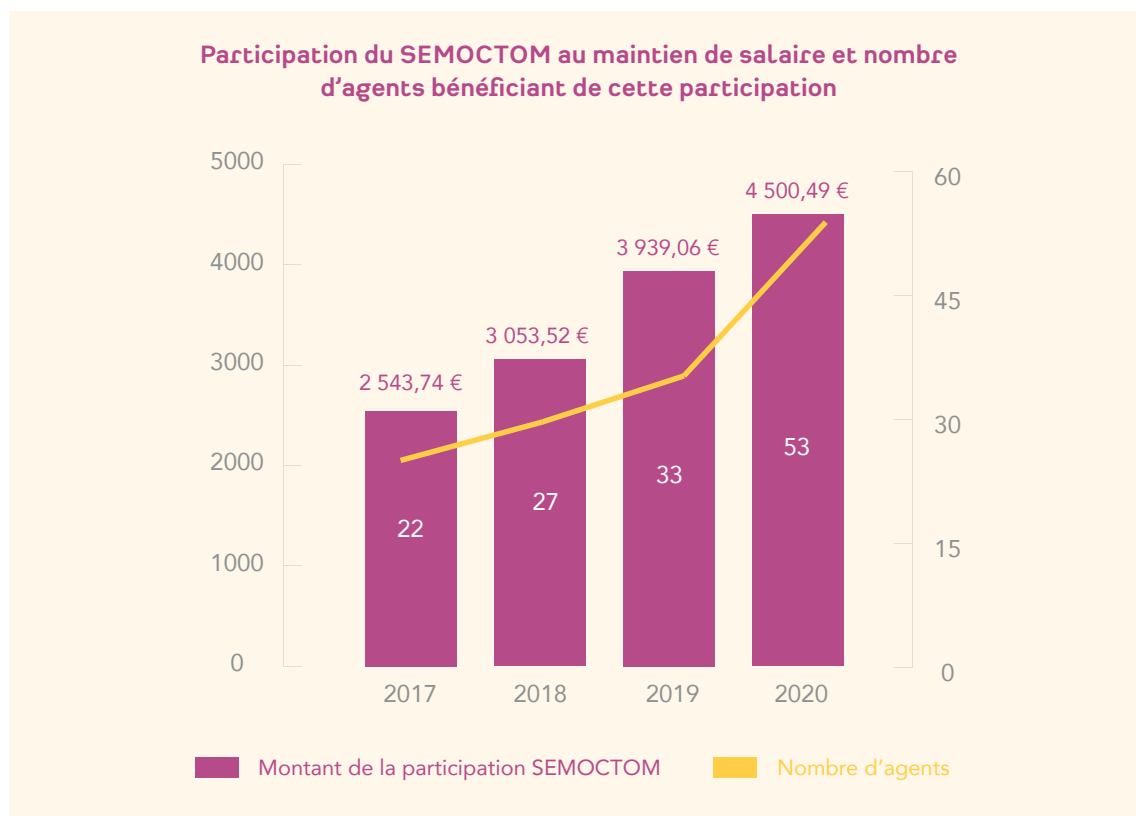
La participation à la prévoyance

Le 11 octobre 2019, le SEMOCTOM signait une convention d'adhésion à la convention de participation à la protection sociale complémentaire souscrite par le CDG33. Cette convention concernait le risque prévoyance. Une campagne de communication auprès de nos agents a permis d'augmenter la couverture prévoyance et donc la protection de nos agents par un maintien de salaire en cas d'arrêt de travail.

Depuis 2017, le nombre d'agents SEMOCTOM bénéficiant de la prestation maintien de salaire a fortement augmenté. La participation du SEMOCTOM a par ailleurs évolué de 77%.

3 AGENTS

ont bénéficié d'un maintien de salaire en 2020 pour un montant total de 9450,40 €



La participation au CNAS

Sur 132 bénéficiaires CNAS en 2020, uniquement 58 ont activé les bénéfices apportés par le CNAS soit 44% de nos agents et retraités. Ce chiffre est moins important qu'en 2019 où 60% des bénéficiaires avaient utilisé une ou plusieurs prestations. On remarque que nos retraités n'utilisent pas ces prestations CNAS. 63% des catégories A et 75% des catégories B utilisent des prestations CNAS et uniquement 49% des catégories C.

11 925 € de prestations ont été versées à nos agents, alors que le coût pour le SEMOCTOM est de 26 945 € uniquement

Un travail de communication déjà pointé en 2019 est nécessaire pour développer l'accompagnement vers ces aides CNAS. Les effectifs actuels ne nous permettent cependant pas de développer cette mission.

Répartition des prestations par catégorie statutaire et activité

Prestations	A actif	B actif	C actif	Autre actif	TOTAL
Aides non soumises à conditions de ressources	7	8	79	—	94
Aides soumises à conditions de ressources	4	4	35	—	43
Billetterie	—	5	52	—	57
CESU	—	—	2	—	2
Chèque culture-lire	1	—	—	—	1
Coupons sport	—	1	—	—	1
Écoute sociale	—	—	—	0	0
Plan épargne chèques vacances	—	2	4	—	6
Renseignements juridiques	—	—	—	0	0
Séjours voyages	—	—	3	—	3
TOTAL	12	20	175	0	207



Directeur de publication : Jean-François AUBY
Conception graphique : studio · laëtitia gauroy / Créon
Impression : imprimerie LAPLANTE sur du papier recyclé
Crédits photos : SEMOCTOM
Crédits illustrations : Septième Pixel et Freepik

Rapport élaboré avec les recommandations de l'ADEME.

**Syndicat de L'Entre-deux-Mers Ouest pour La Collecte
et Le Traitement des Ordures Ménagères**
9 route d'Allegret 33670 Saint-Léon – www.semocotom.com

Rapport présenté par Monsieur Jean-François AUBY, Président du
SEMOCTOM en Comité Syndical Le 07 juillet 2021.
Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 02 février 1995, et
au décret d'application n°2015 -1827 du 30 décembre 2015